

bonjour

Météo

Nuageux et averses.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 6 - 4 - 1

la région

Chambre de commerce

La Chambre de commerce de Jonquière a fait connaître hier un dynamique plan-programme devant permettre de revigorer le secteur commercial de la ville.

Page A 3

le québec

Droits des non-fumeurs

Le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, a rendu public hier un avant-projet de loi visant à protéger les droits des non-fumeurs dans les endroits publics.

Page A 7

le canada

Femmes pauvres

Selon des statistiques récemment publiées, il appert qu'être femme au Canada, c'est souvent être pauvre.

Page A 10



Economie de pétrole

Le ministre de l'Énergie Ray Hnatyshyn a déclaré que les pays industrialisés occidentaux allaient apprendre malgré eux à économiser l'énergie.

Page A 10

le monde

A New York 60 voyous attaquent le métro

NEW YORK (AFP) — Une bande d'une soixantaine de voyous s'est attaquée dans la nuit de dimanche à lundi, aux passagers d'une ligne de métro new-yorkaise, dans le quartier de Times Square. Les voyous ont délesté de leur argent plusieurs personnes sur les quais de la station de la 42ème Rue et 8ème Avenue, une des plus dangereuses du métro new-yorkais. L'incident s'est terminé dans la rue par une bataille rangée avec quelque 40 policiers. Ces derniers ont réquisitionné une rame entière du métro pour conduire leurs prisonniers au commissariat.

sommaire

- Annonces classées B 8
— Bandes dessinées B 7
— Bourse B 6
— Bridge B 7
— Cinéma A 8
— Décès B 9
— Finances B 5
— Horoscope B 7
— Mots croisés B 7
— Mot mystère B 7
— Patron B 8
— Sports B 1
— Télévision A 8

Pour nous rejoindre

- Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4430
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Offre à la BCN pour Holiday-Inn Mail 170

JONQUIERE (CF) — Une délégation d'hommes d'affaires jonquérois a présenté hier, à la Banque Canadienne Nationale, une offre d'achat du complexe Holiday-Inn Mail 170.

L'offre est le résultat du consensus réalisé sur la ques-

tion dans le milieu des affaires de Jonquière par suite de la présentation, la semaine dernière, du rapport du comité ad hoc chargé d'étudier le projet.

En quelques jours, on a recueilli pas moins de \$600,000 de souscriptions, et c'est cette

somme qui devait servir, hier, à prouver à la BCN le sérieux de l'offre des hommes d'affaires de Jonquière.

On ne sait pas encore combien d'investisseurs se trouvent impliqués jusqu'ici dans l'offre de transaction.

D'aucuns parlent de cinq ou six groupes ou corporations.

On ne connaît pas le résultat de l'entretien d'hier, mais on sait que la BCN doit au moins attendre l'expiration de l'avis de reprise hypothécaire qu'elle avait expédié à la Compagnie de développement d'Arvida

avant de donner sa réponse aux Jonquérois. Cet avis vient à échéance aujourd'hui. Si la BCN n'a pas reçu ce soir paiement de ce que lui doit la Compagnie de développement d'Arvida, elle deviendra le propriétaire du complexe Holiday-Inn Mail 170.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 301

Mardi 2 octobre 1979

20 pages LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

A New York

5 millions d'Américains attendent Jean-Paul II

NEW YORK (AFP) — Sous des trombes d'eau, New York a parachevé, lundi, la fiévreuse préparation précédant la venue de Jean-Paul II, qui est ici considéré comme l'un des plus grands événements qu'ait connus la ville.

Tout mouvement s'arrêtera virtuellement dans New York, ce matin, dès 9h15, heure à laquelle le Boeing 747 spécial du souverain pontife atterrira à l'aéroport de La Guardia.

Le maire de New York, M. Edward Koch, n'est pas le moins nerveux: "Je n'en peux plus d'attendre, déclarait-il lundi matin, nous allons lui offrir une réception plus grande que celle qu'il a reçue dans sa Pologne natale."

Il est vrai que la "Ticker tape parade" (défilé sous un déluge de petites bandes de papier) dont le pape sera la vedette, mercredi, en se rendant à Battery Park dans le sud de Manhattan n'aura peut-être été égalée dans l'histoire de la ville que par celle donnée en l'honneur du général Douglas McArthur, en 1951.

Partout où le saint-père doit passer, les routes ont été refaites, les ponts nettoyés et le lessivage du granit de la cathédrale Saint-Patrick, entrepris voici plusieurs mois, a été ces derniers jours accéléré afin que le pape puisse la voir sous son meilleur jour.

Préparatifs A côté des réceptions officielles et des préparatifs de la municipalité, c'est toute la ville qui a décidé de se mettre à l'heure de Jean-Paul II.

Depuis plusieurs jours, on a vu apparaître des affiches portant la fameuse pomme, emblème de New York, avec ces mots: "Bienvenue à Jean-Paul II, nous vous accueillons avec joie et dignité".

Et ces affiches fleurissent sur toutes sortes de boutiques, dans tous les quartiers, même ceux où le pape n'ira pas.

Toutes les confessions ont tenu à faire un geste et temples, églises et synagogues arborent une photo du pape.

On a même pu voir sur une petite synagogue du sud-est de Manhattan un panneau sur lequel est écrit: "Bienvenue et paix à Jean-Paul II, nous prions avec toi", les mêmes paroles sont reprises en hébreu sur une affiche jumelle.

On s'attend d'ailleurs à une telle ferveur populaire (plus de 5 millions de personnes) que toute une série de mesures ont été prises: 12,500 policiers veilleront à la sécurité, des trains supplémentaires sont prévus pour transporter les banlieusards vers la ville et des autocars spéciaux ont été dépêchés dans le nord de l'Etat afin d'éviter d'ajouter aux embouteillages créés par le cortège.

Précautions A ceux qui se rendront sur le passage du cortège ou à la messe du Yankee Stadium, les journaux donnent lundi de nombreux conseils pratiques, dont le premier est d'emporter un parapluie (on craint en effet que le temps ne soit pas des plus cléments) et d'être patients car le cortège prendra sans aucun doute du retard.

New York a vu de tout temps passer sur ses avenues les hommes et les femmes les plus célèbres et elle est sans doute un peu blasée.

Mais, ville traditionnellement hospitalière, elle va recevoir Jean-Paul II avec autant de chaleur qu'au cours des siècles précédents elle a accueilli les immigrants venus de toute la terre.

Autres textes et photos en pages B 8, B 9 et B 10.

ACCUEIL DES CARDINAUX — Un grand nombre de cardinaux venus de tous les coins de l'Amérique ont accueilli le pape Jean-Paul II à Boston, hier. (Photolaser PA)



Dans les Caraïbes

Carter renforce les armées américaines

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a annoncé, lundi soir à Washington, un renforcement important de la présence militaire américaine dans les Caraïbes.

Au cours d'une allocution radiotélévisée, le président américain a solennellement réaffirmé, malgré les dénégations de l'Union soviétique, qu'une brigade de combat de l'armée rouge est stationnée à Cuba.

Cependant, les Etats-Unis ont obtenu dans les dernières semaines des dirigeants du Kremlin des assurances précises selon lesquelles les forces soviétiques à Cuba se limiteront à l'entraînement de l'armée cubaine.

"La présence de cette brigade à Cuba n'est pas une raison d'en revenir à la guerre froide", a déclaré le chef de la Maison-Blanche.

Cinq mesures

M. Carter a annoncé cinq mesures:

— L'accroissement immédiat de la surveillance de Cuba.

— La protection par les Etats-Unis des pays de l'hémisphère américain menacée par des troupes soviétiques ou cubaines.

— La création d'un quartier général inter-armes pour les Caraïbes à Key West, à la pointe sud de la Floride, à 150 km des côtes de Cuba.

— La multiplication des manœuvres navales américaines dans cette région et le maintien des forces américaines à Guantanamo, base située à l'extrémité est de Cuba.

— L'accroissement de l'aide économique américaine aux pays d'Amérique centrale et des Carai-

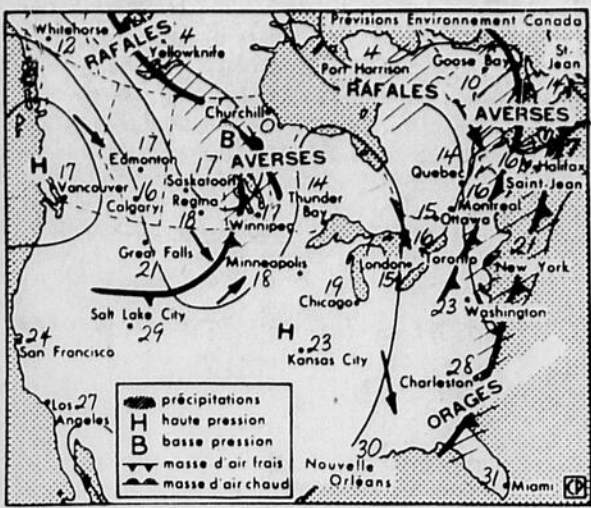
bes afin de tenter de stabiliser la situation sociale dans ces pays et leur permettre de "résister à une éventuelle domination communiste".

Salt-II

M. Carter s'est toutefois appliqué à désamorcer le côté spectaculaire de cette mini-crise de Cuba, et a lancé un vibrant appel au Sénat pour qu'il ratifie le traité américano-soviétique Salt-II sur la limitation des armements nucléaires.

M. Carter a souligné que la brigade de combat soviétique ne menaçait en aucune façon la sécurité nationale des Etats-Unis. Ces troupes, a-t-il confirmé, se trouveraient stationnées à Cuba depuis une quinzaine d'années.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: pluie intermittente, max. 16. Mercredi: nuageux, averses surtout en soirée.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux et averses, max. 14. Mercredi: nuageux et éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, quelques averses surtout en soirée, max. 10. Mercredi: ciel variable.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	13	17
Victoria	10	15
Edmonton	2	15
Calgary	2	21
Regina	0	18
Winnipeg	3	15
Toronto	14	20
Ottawa	14	18
Montréal	14	18
Québec	10	18
Fredericton	9	21
Saint-Jean, N.-B.	8	18
Moncton	5	21
Halifax	10	18
Charlottetown	8	20
St. Jean, T.-N.	3	10
Chicago	10	24
Detroit	12	22
Buffalo	12	21
Boston	14	16
New York	16	19
Washington	—	24
Pittsburgh	12	22
Cincinnati	12	24
Atlanta	16	27
Tampa	23	29
Miami	23	28
Orlando	22	32
St. Louis	16	31
Kansas City	17	24
Los Angeles	16	23
San Francisco	13	25
Nassau	23	31

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05h30 (.6cm) et haute à 11h40 (2m.1cm). Elle sera à nouveau basse à 17h25 (.6cm) et haute à 23h50 (2m.7cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 06h30 (1m.1cm) et haute à 12h35 (4m.3cm). Elle sera à nouveau basse à 18h55 (1m.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 07h45 (.9cm) et haute à 12h45 (3m.9cm). Elle sera à nouveau basse à 19h45 (.9cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général Gaston VACHON

Directeur de la rédaction Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information Bertrand GENEST

Chef des nouvelles Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829

St-Felicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664

Petites annonces classées 545-4695

Chef de pupitre Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes Paul BERGERON

Directeur de la publicité Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation Jean BELAND

Directeur du tirage Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de la COMPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

L'hôtel-motel rapporterait \$195,000 de plus en cinq ans

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La construction d'un hôtel-motel Universel à l'intersection du boulevard Talbot et de la rue des Saguenéens à Chicoutimi rapporterait pendant les cinq premières années \$195,000 de plus au trésor municipal que l'érection d'un complexe de 160 logements.

Roberval: obstacle pour l'eau du rang St-Stanislas

ROBERVAL (JG) — Pour alimenter en eau potable les quelque 30 familles du rang Saint-Stanislas, la municipalité de Roberval avait préparé un projet de prolongement du réseau d'aqueduc du boulevard Saint-Jean. Préparation du projet, avis de motion, journées d'enregistrement, au cours desquelles aucun contribuable n'avait fait connaître sa dissidence, mais voilà qu'elle se bute à la direction générale de l'environnement urbain. Celle-ci ne recommande pas ce projet au service de protection de l'environnement.

Mais le plus drôle dans tout cela, c'est que la direction générale de l'environnement urbain prône l'installation de puits individuels. Pourtant, dans les nombreuses requêtes présentées par les citoyens de ce secteur, ils ont toujours indiqué que leurs puits qui les desservait étaient à sec, depuis quelques années, et, dans le cas d'un cultivateur, il devait à certains moments de l'année "charrier l'eau à la tonne".

La lettre de la direction générale est explicite: "Si la municipalité de la ville de Roberval désire desservir les gens de ce secteur, il faudra prouver que l'installation de puits individuels suffisants est impossible."

À la direction générale de l'environnement, on maintient "qu'il est rare qu'une résidence seule ou même une ferme ne puisse s'al-

du promoteur Raymond Malenfant.

M. Malenfant, on s'en rappelle, concluait il y a plusieurs mois une entente avec la ville selon laquelle il s'engageait à construire dans un premier temps un "Patinodrome" et un mini-centre commercial et, dans un deuxième temps, un complexe de 160 logements à l'intersection du boulevard Talbot et de la rue des Saguenéens.

La première phase réalisée, M. Malenfant proposait récemment une modification à l'entente afin de pouvoir ériger un motel Universel, chaîne dont il est le propriétaire.

Depuis qu'il a été rendu public, le projet a suscité plusieurs réactions, dont celle de l'Association des hôteliers et restaurateurs de Chicoutimi. L'organisme s'oppose au projet en prétendant une saturation du nombre d'établissements hôteliers à Chicoutimi.

Toutefois, il appert à la lumière du rapport de M. Roland Gauthier, reconnu pour sa compétence dans le domaine, que l'établissement hôtelier s'avère beaucoup plus rentable que le complexe de 160 logements.

Basé sur la "rentabilité" d'immeubles du même genre, le rapport conclut en effet que l'hôtel Universel rapporterait annuellement plus de \$79,000 en taxes municipales, tandis que le complexe domiciliaire en générerait plus de \$46,000 une fois complété.

On souligne également les 70 emplois créés éventuellement par le projet hôtelier et les quelque \$450,000 versés en salaires.

Enfin, l'hôtel laisserait disponible une superficie de 200,000 pieds carrés dans le secteur.

élections

ALMA (SC) — Quatre membres du conseil municipal d'Alma sont de nouveau sur les rangs pour des postes de conseillers. Ils ont rendu leur candidature officielle hier soir au cours de la séance publique du conseil, faisant ainsi tomber les rumeurs diverses qui couraient encore sur leur compte.

Si on fait exception du conseiller Noël Girard, et du maire sortant, Gabriel Fortin, les deux adversaires actuels à la mairie, il faut donc compter sur la moitié des effectifs élus en 1975, pour cette bataille électorale de 1979.

Ces vétérans sont: M. Maurice Tremblay, au siège numéro quatre, le seul en lice dans son district présentement. Il a sept ans d'expérience, et s'appuie sur des projets réalisés dans son quartier et sur ceux qui restent à compléter pour demander un nouveau mandat.

Ex-maire de la paroisse, M. Gérard Couture affrontera Mme Irène Berry au siège numéro huit. Il avait fait deux termes comme conseiller avant d'être maire de la paroisse, après quoi, il a oeuvré sur le conseil fusionné. Il met en preuve que la fusion a été harmonieuse le fait qu'aucune plainte ne lui a été faite depuis qu'il siège à la ville. Il fut l'un des artisans de cette fusion.

Au siège numéro deux, le doyen Gérard Turcotte a solennellement affirmé: "... Mes électeurs et moi-même avons étudié la situation et avons décidé de revenir dans la lutte." Il estime que tous les conseillers ont fait du bon travail, y compris lui-même, pour qu'un autre mandat ajouterait aux 20 années déjà passées à un siège public municipal.

D'autres candidats

Deux candidats à des postes de conseiller se sont également manifestés hier: dans le quartier numéro trois, Pierre Ste-Marie a annoncé sa candidature et fait connaître ses objectifs: stabilisation des taxes; développement industriel; créer une activité estivale d'envergure. Il offre de plus sa disponibilité et de l'organisation, ayant milité dans une foule d'organismes, dont la fédération nationale des Jeunes Chambres, où il siège comme vice-président. "90% des politiciens commencent à 45-50 ans, et pourquoi ne pas profiter de la relève dès qu'elle est disponible." M. Ste-Marie a 25 ans, et c'est sa deuxième tentative. Il sera opposé à M. Jean Néron et probablement à un troisième homme, soit M. Jules Gaudreault.

Pendant ce temps, le candidat Jean Angers, encore seul en lice dans le quartier numéro six, a publié un énoncé de principe: il offre de faire équipe avec le conseil élu; il favorise le développement industriel; promeut des loisirs sains pour la jeunesse; veut travailler à l'implantation de l'usine de filtration; travailler au tourisme en organisant une semaine culturelle; et s'intéresse aux dossiers aéroport et Via-Rail. Il fut vice-président national des Jeunes Chambres et se déclare bien au fait des choses municipales.

Dolbeau demandera de compléter la huitième avenue

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La ville de Dolbeau s'adressera au ministère des Transports pour prolonger la 8e Avenue jusqu'au boulevard Vézina avec le surplus que les ingénieurs estiment à \$140,000 sur la subvention promise de \$900,000.

À l'issue de cette séance spéciale, hier soir, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet a déclaré qu'il était urgent de terminer la 8e Avenue afin de favoriser l'implantation de nouvelles industries dans le parc industriel ainsi que la construction qui sera entreprise bientôt pour la Sûreté du Québec.

Le maire devait ensuite confirmer que l'asphalte débuterait dans les prochains jours pour compléter cette route dès cet automne et faciliter la circulation du trafic lourd.

Garage municipal

Dans le dossier du garage municipal, Mme Niquet a mentionné que le comité s'était réuni dernièrement et attendait les résultats de deux firmes d'ingénieurs avant de faire une recommandation au conseil.

Congrès

Le maire a indiqué que le congrès de l'Union des municipalités avait été très intéressant et comptait plusieurs commissions. Elle a dit que pour la réforme fiscale, c'était assez difficile à évaluer et il reste encore des points d'interrogation.

Pour sa "tête dure" le juge le condamne à verser \$300

CHICOUTIMI (GL) — Les arguments d'un individu de Jonquière accusé de conduite en état d'ébriété n'ont pas convaincu le juge Claude Gagnon de passer l'éponge sur le délit, et il lui a simplement collé une amende de \$300 pour avoir reconnu sa culpabilité sur le méfait.

En fait, les tribunaux ne lésinent pas dans des cas

d'ivresse au volant. Le type en question, qui n'avait pas besoin des services d'un avocat, avait dépassé la limite de .08 permise par l'ivressemètre en enregistrant un .10 "en soufflant dans la baloune" au mois de juillet dernier.

L'individu prétendait que le Tribunal devait faire preuve de clémence à son égard car il trouve la limite de .08 beaucoup trop sévère. Le juge ne l'a pas encore interrompu.

Puis, ce travailleur de l'Alcan a expliqué les circonstances de l'incident. Il a dit avoir été honnête du fait qu'il y a eu un accident. "J'ai arrêté pour constater les dégâts. C'était très minime, une affaire d'une centaine de dollars et le tout s'est arrangé à la satisfaction de tout le monde", a indiqué l'individu.

C'est alors que le procureur de la Couronne, Me Gratien Duchesne est intervenu pour signaler au tribunal que le type a déjà été condamné pour des accusations semblables en 1973 et en 1974.

C'est alors que le juge Gagnon a semoncé l'individu précisant qu'il avait la "tête dure" et il s'interrogeait à savoir si une amende était suffisante dans son cas.

Secteur insatisfait

La Baie se retirerait de la CITS

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Une fois le conflit de travail à la Corporation intermunicipale de transport Saguenay terminé, la municipalité de La Baie pourrait fort bien envisager la possibilité de se retirer de cet organisme, et mettre en oeuvre son propre service sur son territoire.

Un des représentants du conseil au sein de la CITS, Richard Lalancette, a indiqué qu'il n'y a eu aucun service concret pour le secteur de La Baie depuis cette fusion du transport en commun dans le Haut-Saguenay, même que l'expropriation de la firme locale, Autobus Gagnon n'est toujours pas consommée.

Puis, le conseiller Lalancette a parlé de la possibilité de former une corporation autonome pour le secteur de La Baie. Cette allusion a provoqué la curiosité de son collègue Claude Richard qui a voulu en savoir

plus long sur cette hypothèse.

Le représentant de la ville à la CITS n'a pu répondre à l'interrogation, mais il a indiqué qu'il fallait l'assentiment du ministère des Transports.

La discussion sur le sujet s'est rapidement terminée sans qu'on puisse en savoir plus long, mais les intentions du conseil semblent arrêtées.

Le conflit

Cet échange entre les membres de l'administration a débuté lorsque le conseiller Cyrien Gaudreault a demandé au maire Laurier Simard s'il avait l'intention de se retirer définitivement du dossier du transport en commun en tant que membre du comité tripartite des maires qui est intervenu il n'y a pas longtemps dans le conflit.

Pour sa part, le conseiller Lalancette a indiqué que le syndicat a été très dur à l'égard de la corporation. "Ils auraient pu nous laisser opérer au moins deux ans avant de porter un coup aussi dur", a lancé le conseiller Lalancette à l'endroit des syndiqués.

Le juge a précisé que 80 pour cent des accidents de la circulation ont pour cause la boisson et que les tribunaux se doivent de punir ceux qui sont pris en flagrant délit. Bien que le quidam ait contesté les allégations du juge Gagnon signalant qu'il y a des cas d'exception, le magistrat n'a pas changé d'avis.

SAQ: le syndicat qualifie l'offre de "pétard mouillé"

MONTREAL (C) — L'offre de la Société des alcools a été décrite, lundi, par les négociateurs des 2,000 employés en grève comme rien de plus qu'un "pétard mouillé".

Les négociations entre la société québécoise et les syndicats ont été interrompues lundi, éliminant du même coup l'espoir de règlements soulevé samedi lorsque les chefs syndicaux ont pris connaissance de la dernière offre qu'ils ont qualifiée "d'étonnante et de très impressionnante".

Le ministre des Finances,

M. Jacques Parizeau était intervenu dans les négociations vendredi, offrant aux employés la parité salariale avec les commis à la chaîne d'alimentation Steinberg, une offre que les syndicats avaient rejetée plus tôt à la demande des conciliateurs.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vos dîners
DU
MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

EN VEDETTE
cette semaine
Emilien
CLOUTIER

Spécial
MERCREDI SOIR
de 17h à la fermeture
SPAGHETTI
à volonté
.99¢

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

Plan-programme de la Chambre de commerce

Un véritable coup de fouet au secteur commercial

par Claude Fortin

JONQUIERE (CF) — Le revigorement du secteur commercial jonquérois et la préservation des avantages géographiques de la ville à ce chapitre seront au centre des préoccupations de la Chambre de commerce locale au cours des prochains douze mois.

Cette conclusion se dégage de la conférence de presse que donnait hier le conseil d'administration de l'organisme en vue de présenter son plan-programme de l'année.

Les carences manifestées dans le commerce de la ville et les sombres perspectives que laisse entrevoir, en ce domaine, "l'innacceptable" tracé décidé pour la future autoroute 70 se trouvent à la base de l'inquiétude de la Chambre de commerce.

C'est d'ailleurs dans une optique, de relance que son plan-programme fait état de la nécessité, pour la ville et les marchands, d'investir pour "sauver le secteur commercial".

Au cours de la prochaine année, l'organisme a l'intention d'aider le milieu à prendre le taureau par les cornes en ce domaine en mettant sur pied un comité de regroupement des commerçants de Jonquière.

Ce comité veut réunir des représentants de chacune des associations de marchands de la ville. On désire en faire une table de concertation

où il serait possible de conduire des actions d'intérêts communs, telles certaines campagnes de promotion.

Les départs des magasins Zeller's et Woolworth de la rue Saint-Dominique ont laissé des traces plutôt appréciables, estiment les gens de la Chambre de commerce.

C'est dans cette perspective qu'ils recommandent à la ville de Jonquière et à la Société de développement économique de "favoriser l'implantation d'une multinationale qui contribuerait à redorer le blason commercial de la ville de Jonquière et ainsi attirer davantage la clientèle provenant de l'extérieur."

Dans le même cadre de revalorisation et de revigorement du secteur commercial de Jonquière, la Chambre de commerce estime qu'il faut entreprendre une nouvelle campagne de sensibilisation des citoyens à l'achat chez eux.

L'autoroute 70

Le dossier de l'autoroute 70 paraît bien loin d'être classé et pourrait bien devenir, au cours des prochains mois, l'un des principaux objets de l'action de la Chambre de commerce de Jonquière.

L'organisme mène actuellement une étude sur la question, et les premières constatations qui en ressortent prennent l'allure de signaux



PLAN-PROGRAMME — Le président de la Chambre de commerce de Jonquière, M. André Bérubé, a conduit hier la conférence de presse au cours de laquelle l'organisme a fait part de son plan-programme pour l'année 1979-80.

d'alarme vis-à-vis l'avenir du développement industriel et commercial de la ville.

Dans son plan-programme, l'organisme demeure relativement discret sur la question, attendant d'avoir complété son travail d'exploration.

Il appuie toutefois la ville de Jonquière dans le dossier et invite celle-ci à une action commune pour "s'opposer énergiquement au tracé proposé par le ministère des Transports".

L'étude de la Chambre de commerce fera vraisemblablement état de l'obstacle au développement industriel et commercial de la ville que deviendrait le tracé de la future autoroute 70 décidé par le ministère des Transports.

Des motifs de protection des terres agricoles ont incité le ministère à accepter un étranglement substantiel, à la hauteur de Jonquière, du segment Jonquière-Chicoutimi.

L'organisme reproche en outre le mauvais emplacement des voies de sorties sur la 70, et leur nombre insuffisant, qui font des Jonquérois "des insulaires sans pont".

La décision du MTQ d'accepter un tracé qui ne correspond nullement aux recommandations de la ville de Jonquière et à celles des organismes socio-économiques du milieu (sauf l'UPA) inquiète les dirigeants de la Chambre de commerce vis-à-vis l'ave-

nir. Ceux-ci soutiennent que la présence d'une sortie à l'ouest de la ville revêt une grande importance en regard de la santé commerciale du secteur.

Ils craignent que des raisons analogues à celles qui ont inspiré la décision du gouvernement pour le segment Jonquière-Chicoutimi, n'influencent de la même façon, et avec les mêmes effets, celle relative au tronçon Jonquière-Saint-Bruno.

On craint que dans un tel cas, Jonquière ne soit privée de la sortie ouest qu'elle souhaite.

D'autres préoccupations

Au cours de la prochaine année, la Chambre de commerce s'intéressera, de manière générale, à tout ce qui touche la vie de la ville de Jonquière, principalement en matière économique.

C'est ainsi qu'elle continuera son travail dans les dossiers de l'édifice administratif, du centre de données fiscales, des jardins de la Rivière-aux-Sables et du transport en commun.

Elle demandera à la ville de Jonquière de favoriser, par des moyens incitatifs comme l'octroi d'avantages fiscaux, l'implantation de nouvelles industries.

Au cours de la prochaine année, l'organisme a aussi l'intention de mettre un accent particulier sur la création d'un camping municipal à Jonquière.

Jeux du Canada 1983

Le conseil approuve le protocole d'entente

ALMA (SC) — Soirée des grands adieux, au conseil municipal d'Alma, hier. Les conseillers sont maintenant partagés en deux catégories: ceux qui se représentent et ceux qui ne le font pas. Ceux qui se représentent feront part de leur programme en temps et lieu, et nous parlerons de ceux-ci dans d'autres colonnes du journal, comme le veut la procédure.

Parmi ceux qui s'en vont: comme la rumeur lui en avait prêté l'intention, le conseiller Jean-Paul Déry se retire. C'est son projet de consacrer ses énergies à sa santé personnelle qui l'a décidé à tirer sa révérence. Il aura passé 11 ans à la table du conseil, ayant été élu en même temps que le maire sortant, M. Gabriel Fortin. Il a déclaré hier soir qu'il gardait de son expérience publique le meilleur souvenir.

Pour le conseiller Gérard Baribeau, ça n'aura duré qu'un mandat. Élu en 1975, ce dernier ne sollicite pas de nouveau mandat. Il a rappelé que son intention de ne faire que quatre ans à son poste était connue depuis 1978 déjà, et ajoute qu'il considère cette expérience comme très belle. Il souligne que le conseil a travaillé pour l'intérêt de la population en général, sans discorde.

Représentant coloré de l'ex-paroisse rurale d'Alma, M. Georges-Henri Laviolette démissionne également. Il a oeuvré pendant 20 ans sur la scène municipale, après avoir milité dans des syndicats agricoles. Évidemment, sa vie familiale, à laquelle il va maintenant se consacrer, en a souffert. Il félicite tout le monde de son travail, explique que son caractère explosif et difficile est accompagné d'une très bonne volonté. Il remarque que les fleurs sont rares pour les hommes publics, plus souvent qu'autrement critiqués. Et à la blague, selon son habitude, il déclare que son conseiller préféré, c'est Gérard Turcotte, avec qui il s'est régulièrement engueulé. Au maire Fortin, pour finir, il demande pardon pour ses péchés.

Jeux du Canada

Le conseil a approuvé le protocole d'entente intervenu entre les représen-

tants d'Alma et ceux des autres villes de la région, pour la présentation des Jeux du Canada 1983. Le conseil accepte donc d'engager \$100,000 pour cette affaire, et d'organiser la lutte et le ski de fond. Les investissements serviraient surtout à aménager des facilités pour le ski de fond.



Gabriel Fortin

Au sujet de l'hôpital d'Alma, le conseil souhaite rencontrer le Conseil des médecins et le conseil d'administration pour en savoir davantage, avant d'aider si nécessaire.

En plus du maire Francis Dufour de Jonquière, à la vice-présidence, l'Union des municipalités compte un autre directeur dans la région. Il s'agit du maire Gabriel Fortin d'Alma, que ses collègues ont félicité hier pour son élection.

Et enfin, pour ceux que l'urbanisme intéresse, le conseil a adopté un règlement de travaux publics pour la construction domiciliaire, avec un déboursé comptant de \$1,400 par lot à bâtir, et une annuité de \$4,870 du pied linéaire de façade. Le coût reste donc très élevé.

cette raison, on a décidé à la CITS d'attendre encore un mois.

On ignore encore, néanmoins, si l'organisme prolongera le délai si, le premier novembre, la grève dure encore.

Assemblée reportée

L'assemblée du conseil municipal de Chicoutimi a dû être remise à cet après-midi, à 16h00, car le quorum n'a pas été atteint.

Cinq conseillers manquaient à l'appel hier.

Réforme du droit familial

Le CSF donne l'opportunité de faire connaître son désaccord

par Christiane Laforge

JONQUIERE — Les changements apportés au code civil et proposés par l'Office de révision ne doivent pas laisser les femmes indifférentes. Le Conseil du statut de la femme, ainsi que plusieurs associations féminines, se sont dites en désaccord avec certaines propositions. Afin de sensibiliser davantage la population féminine aux amendements qui la concernent plus directement, le CSF a entamé une tournée provinciale pour inviter les Québécoises à mettre en commun leurs propositions de réforme du droit familial.

En fin de semaine, à Jonquière, une rencontre organisée par le CSF réunissait une quarantaine de femmes de la région. Les thèmes du travail proposés faisaient l'objet de quatre ateliers dont le nom de naissance et les droits de l'enfant, le mariage et l'union de fait, les biens des époux et la rupture.

La ligne de pensée des ateliers visait surtout à préserver d'une part le libre choix des personnes tout en protégeant d'autre part les conjoints afin d'assurer une plus grande égalité.

Aucune des femmes présentes ne se sont dites d'accord avec la recommandation de l'Office de révision du code civil (ORCC) à savoir que l'enfant porterait le nom de son père, à moins de non-reconnaissance de ce dernier. Les femmes optent soit pour la recommandation du CSF, soit que l'enfant porte les deux noms, (père et mère) et transmette à leur descendance, le nom de la mère pour les filles et le nom du père pour les garçons, soit pour le libre choix, du nom, et en cas de mésentente les deux noms.

Les seuls groupes en accord avec l'ORCC sont l'Association des femmes diplômées des universités et la Chambre des notaires.

Des organismes comme le CSF, l'YWCA, le RAIF, la FFO, le PQ, la Commission des services juridiques, la CSN, le Barreau du Québec, la Ligue des droits et libertés sont en désaccord avec la recommandation et proposent que le libre choix, qui les deux noms, qui le seul de la mère.

La filiation, l'autorité parentale, la primauté de l'enfant, ont été l'objet de plusieurs recommandations des femmes réunies, parfois sur des termes, et sur des principes.

Le mariage et l'union de fait nécessitent des précisions sur l'emploi des termes. Par contre, l'atelier

La politique

Tout autant l'affaire des femmes

CHICOUTIMI (CL) — La politique c'est aussi l'affaire des femmes, pense le comité de la condition féminine du Parti québécois. Pour les sensibiliser à cette responsabilité, une campagne d'information sera effectuée à travers la province, traitant particulièrement des aspects de la condition des femmes.

Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, déplore que la très grande majorité des femmes soient à l'écart du pouvoir. "Cette absence chronique du pouvoir et de ses institutions et l'univers restreint dans lequel un grand nombre de femmes évoluent comme conséquence la mise à l'écart, par les leaders d'opinion des préoccupations familiales, du cadre de référence coutumier des femmes dans le traitement des questions qui agitent notre société."

Le comité de la condition féminine a donc identifié plusieurs objectifs pour l'automne: inciter les femmes à s'intéresser à la politique, éveiller leur sensibilité aux problèmes du Québec, susciter leur intérêt à propos du débat référendaire, les rendre réceptives aux discussions qui entoureront le Livre blanc, les amener à réfléchir sur l'influence qu'elles peuvent exercer sur l'avenir de leur nation.

Deux moyens seront mis en application pour atteindre ces objectifs, soit une prise de contact avec les femmes et une campagne d'information par les médias.

L'opération contact avec les femmes consistera en sessions d'étude dans les localités de la province, dont les points importants seront les dossiers sur les services de garde, l'implantation des cliniques, les congés de maternité, la vio-

lence faite aux femmes, l'accessibilité au régime de rentes du Québec, les amendements au Code civil.

Les services de garde

L'objectif à atteindre est le réseau de service de garde. Louise Harel, souhaite une politique visant à favoriser tout autant le maintien des services existants que la création de nouveaux services. La garde en milieu familial devrait être également favorisée afin de répondre aux différents besoins d'une population donnée.

Vendredi dernier, le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure annonçait les nouvelles politiques de garderies pour l'année 1980.

Les garderies à but non lucratif recevront une subvention de \$2 par jour par place occupée. Le MAS compte augmenter le nombre de places en garderie familiale de 500 à 2,500. Le budget consacré à cette fin atteindra \$1,200,000.

La subvention de démarrage doublera pour atteindre \$14,600 s'ajoutant à la subvention pour l'acquisition d'équipements pour une somme de \$22,600.

Le budget global pour l'année 1980 sera de \$32,5 millions soit 10 de plus que cette année. Le MAS croit que le nombre de garderies sera de 500 accueillant 22,800 enfants: ce qui, ne correspondra tout de même qu'à 15 pour cent des besoins des ménages québécois dont les deux parents travaillent.

La garde en milieu familial sera encouragée. Une gardienne voulant être ad-

cipantes à cette rencontre ont surtout constaté que la population féminine est peu ou mal informée sur les régimes matrimoniaux, et que, mal conseillées par les notaires, les femmes choisissent souvent un régime de séparation de biens qui les désavantage.

Les femmes présentes

ont recommandé d'appuyer les démarches du ministre de la Justice afin que les jugements de séparation et de divorce soient de juridiction provinciale et qu'au plus tôt soit créé le tribunal de la famille.

Les femmes veulent que le divorce soit permis entre époux sans notion de faute.

prononcer sur les autres dossiers importants. Concernant les congés de maternité, le comité recommande que l'allocation de maternité soit accordée à toutes les femmes, sans distinction.

La nomination de Lise Payette comme ministre à la Condition féminine réjouit les membres du comité. Selon Louise Harel, cette nomination donnera au ministre un pouvoir réel.

élections

JONQUIERE

Une erreur glissée dans l'édition de samedi s'est traduite par l'annonce de la candidature de M. Jean Marchand dans un quartier qui n'est pas le sien. M. Marchand sollicite le poste de représentant des contribuables du quartier numéro 2, à la table du conseil. Il fait face à M. Henri Carrier. Le quartier 2 est situé dans le secteur Kénogami est.

Au quartier numéro 3, le conseiller sortant, M. Eugène Bugeaud, demeure donc toujours seul en lice.

CAROL VACHON, B.L.L. D.D.N.
NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE
CHICOUTIMI
443, rue Racine est
Tél.: 549-9718

**BOUCHARD, LAROUCHE,
BRASSARD, GAUTHIER
ET BABIN**

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD
ME CLAUDE LAROUCHE
ME RAYNALD BRASSARD
ME LAVAL GAUTHIER
ME JACQUES BABIN

EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, BUREAU 305
CHICOUTIMI — 545-4580

Exercice 1980

La CITS: report de l'adoption du budget

CHICOUTIMI (LG) — La grève qui paralyse depuis plus de sept mois le transport en commun dans le Haut-Saguenay a contraint la Corporation inter-municipale de transport du Saguenay à reporter au premier novembre l'adoption de son budget de l'exercice 1980.

La Loi sur les corporations intermunicipales de transport fixe le dépôt des prévisions budgétaires au plus tard le 30 septembre, tout comme de la programmation triennale d'investissements.

Or, le conflit de travail rend aléatoire les estimations de dépenses et pour

commentaire

Plusieurs syndiqués touchent des salaires enviablés

Les travailleurs syndiqués de l'Alcan n'ont pas réussi à obtenir les traitements privilégiés alloués par la compagnie Reynolds à ses employés de Baie-Comeau. Cependant, même s'ils tirent encore de l'arrière au plan salarial avec leur nouveau contrat de trois ans, rares sont les cotisants de la Fédération des syndicats du secteur de



gabriel berberi

l'aluminium (FSSA) qui vient réellement le sort des ouvriers de la Reynolds.

En effet, l'avance monétaire des ouvriers de la métallurgie sur la Côte-Nord s'estompe en grande partie à cause du coût généralement supérieur des biens et des services dans cette région plus isolée et distante des grands centres que le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, il faut se résigner à dépenser davantage pour le logement, la nourriture et le transport quand l'on demeure dans une ville comme Baie-Comeau. Le commerce y est moins diversifié qu'ici, etc.

Depuis longtemps, le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a plus la réputation d'être une terre de prédilection pour les personnes qui recherchent un emploi. Mais l'instabilité économique se

révèle beaucoup plus grande sur la Côte-Nord. La fermeture de l'usine d'ITT à Port-Cartier procure un exemple frappant de cette situation. En somme, beaucoup de personnes se résignent à vivre sur la Côte-Nord, et la plupart ont raison de considérer ce séjour comme temporaire...

Les salariés syndiqués de l'Alcan ne sont donc pas les travailleurs les mieux rémunérés dans la grande industrie, mais ils ont progressé de façon remarquable par rapport à d'autres groupes. Témoin, lorsqu'ils déclenchèrent la grève le 1er juin dernier, les 7.200 membres de la FSSA dans les alumineries de l'Alcan à Alma, à Beauharnois et à Jonquière (Arvida) touchaient des salaires inférieurs à ceux en vigueur chez Inco, de Sudbury, Ontario, avant la signature d'un nouveau contrat de travail, après huit mois de grève.

Au moment de l'échéance de l'entente patronale-ouvrière, en 1978, les 11.000 travailleurs du nickel, affiliés au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, bénéficiaient d'un traitement horaire moyen de \$7.66, soit un taux de base de \$6.79 et \$8.91 l'heure payable à l'ouvrier spécialisé.

Pour leur part, les ouvriers des trois alumineries de l'Alcan au Québec avaient un traitement moyen de \$7.59 l'heure lorsque leur contrat fut échu, le 12 mai 1979. Le journalier ou manoeuvre gagnait \$6.51 et l'électricien

recevait \$8.66. Or, les rôles seront renversés dans le courant de 1982, où expireront les contrats à l'Inco, de Sudbury et dans les trois alumineries de l'Alcan au Québec.

Le taux moyen à l'Inco sera de \$10.33 l'heure (base de \$9.36 et maximum de \$11.66 alloué à l'occupation la mieux payée), en date du 31 mai 1982. En septembre 1982, date d'échéance de leur contrat actuel, les salariés de l'Alcan, pour leur part, gagneront en moyenne \$10.80 l'heure, ce qui représente des taux de \$9.54 pour l'ouvrier non spécialisé et de \$12.05 dans le cas de l'employé ayant un métier.

Toutefois, ce sont les salariés syndiqués de l'Alcan payés sur une base hebdomadaire qui possèdent les contrats les plus alléchants. Par exemple, les techniciens (dessinateurs, etc.) membres de la FSSA, qui oeuvrent 35 heures par semaine dans les usines d'Alma, de Beauharnois et de Jonquière, touchent depuis la signature, \$425.20, ce qui signifie un salaire annuel de \$22.110.40. La deuxième année du contrat, ils seront augmentés à \$24.024, puis à \$26.873.60 en 1982.

Leurs collègues qui passent 40 heures à l'ouvrage ont évidemment des revenus plus substantiels: \$485.94 par semaine actuellement; \$533.94 la deuxième année du contrat et \$590.63 en 1982. Enfin, les syndiqués de l'Alcan les mieux payés se retrouvent dans les centrales hydro-électriques. Dans ces installations, les techniciens qui travaillent 40 heures encaissent déjà \$505.37 par semaine. A partir du 3e anniversaire du contrat, chacun retirera au moins \$31.723.12 par année (\$610.06 par semaine). Quant à leurs supérieurs immédiats, les contremaîtres, qui obtiennent un supplément de 10 pour cent, ils ne reprochent pas aux membres de la FSSA d'avoir fait la grève...

parole aux lecteurs

Les citoyens sont toujours endormis

Il y a quelque temps, je recevais une découpe de journal relatant l'affaire de contestation due au sta-

tionnement à Chibougamau, et pour un même nombre de lettres dans le mot Chibougamau, on le

transformerait en celui de Chicoutimi...

C'est une façon de faire un rapprochement avec le projet du conseil au centre-ville de Chicoutimi.

et ce, sans avoir leur approbation.

Ce qui revient à dire: "Paye et ne t'occupe pas de la balance." Même si le législateur semble se montrer favorable à ce que les contribuables s'impliquent, l'apparence y est mais la réalité est contraire.

Dans les faits, la politique, le gouvernement, les mouvements d'affaires puissants, certaines personnes en place qui ont des intérêts plus marqués que d'autres, des professionnels, groupements, etc., dont des membres sont dans les affaires et dans les zones concernées, font que le simple contribuable est ignoré et n'a qu'à payer. Mais, il doit se réveiller!

J.-A. Beaulieu,
697, boul. Saint-Paul,
Chicoutimi.
Le 27 septembre.

Les avis diffèrent

Dans la page A-5 de votre édition du 22 septembre, vous rapportez en caractère gras, la déclaration de Claude Ryan, suite à la démission de Rodrigue Tremblay du Cabinet péquiste. Selon La Presse Canadienne, Ryan aurait dit entre autres: "Que le départ de M. Tremblay affaiblit beaucoup la position du gouvernement Lévêque, face au monde économique".

nadienne, que le choix de M. Duhaime comme remplaçant de Rodrigue Tremblay, était un bon choix.

Est-ce Ghislain Dufour ou Claude Ryan qui connaît le mieux le monde économique?

Claude Dubois, qui vient d'être accepté à bras ouverts par Ryan, avait peut-être raison, lorsque, durant la campagne électorale, le printemps dernier dans Argen-teuil, il avait taxé son nouveau chef d'ignorance économique (publiquement en anglais seulement).

Paul Rémillard,
168, Park,
Jonquière.
Le 22 septembre.

A six centimètres à gauche de cette nouvelle, vous reproduisiez le commentaire de M. Ghislain Dufour, vice-président du Conseil du patronat, qui disait toujours, selon La Presse Ca-

On prie M. Ryan d'embellir son image

M. le directeur,
Le Quotidien du
Saguenay-Lac-Saint-Jean,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, Québec.

Je serais libéral si...

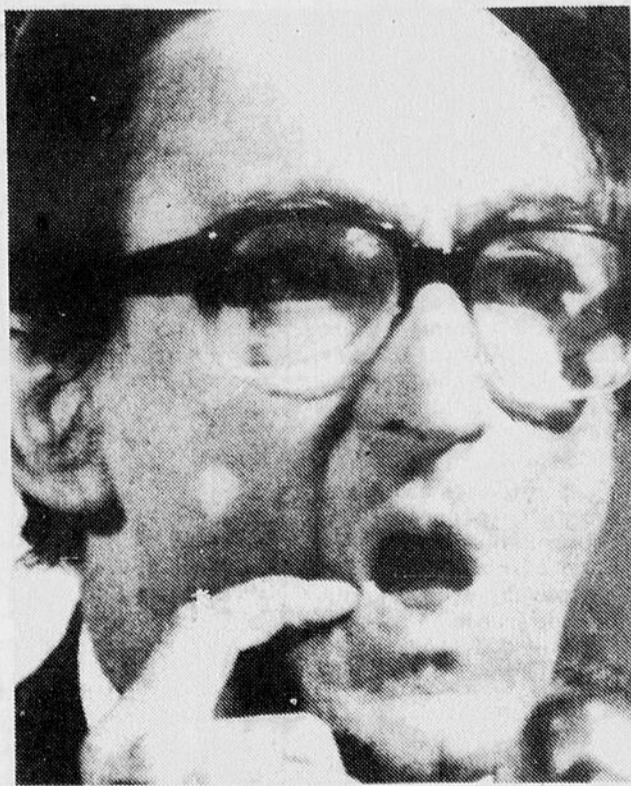
1- Quand l'opposition libérale du Québec aura décidé de construire, de travailler en harmonie avec le gouvernement, au lieu de jouer les casse-pieds ou causer du clabaudage.

2- Lorsque M. Claude Ryan se fera moins dictateur et aura cessé de se contredire comme ancien directeur en chef d'un certain journal.

3- Le jour où le chef de ce même parti nous aura convaincu que son équipe actuelle saura faire davantage et mieux sur le plan social, culturel et économique.

4- Dès l'instant où M. Ryan, loyal, on veut bien le croire, aura remis au trésor québécois, l'argent issu du patronage et pots-de-vin versés à sa caisse électorale lors des orgies olympiques. L'enquête Malouf a laissé entendre quelque chose près du million, plus ou moins, cher ami.

5- Pourquoi votre caisse électorale ne deviendrait-elle pas propre, propre à l'exemple des autres partis?



Actuellement, elle est aussi malodorante que celle que Paul Desrochers entretenait.

De plus, il a été prouvé que lors de votre dernière campagne de financement, vous auriez dérogé à la nouvelle loi électorale, en gardant secrets les noms et montants de vos souscripteurs.

6- Le jour, où vous aurez retourné à Air Canada, au CN et autres

transformerait en celui de Chicoutimi...

Mais il y a une différence: à Chibougamau, ils se sont impliqués et disent "non" aux visées des hommes d'affaires qui ont réussi à convaincre le conseil. Et à Chicoutimi, on agit en indifférent vis-à-vis les ambitions des promoteurs qui, eux aussi, ont réussi à convaincre le conseil.

Bien que les personnes de la zone concernée aient pris sur leur responsabilité de rembourser les emprunts, capital et intérêt, il reste qu'un certain article de la Loi des cités et villes décreta que 25% de l'emprunt à rembourser puisse être à la charge de l'ensemble des contribuables

créatures fédérales, l'argent reçu pour la campagne du "non" référendaire.

Les deux compagnies ci-haut mentionnées sont annuellement déficitaires et c'est nous, les contribuables, qui devons les renflouer par nos impôts.

7- Lorsque messieurs les anglophones auront cessé de prendre le Parti libéral comme point d'appui, contre la ma-

rité francophone.

8- Quand, vous tous du Parti libéral toujours, aurez cessé d'être les marchands de peurs, de raire les québécois avec des histoires de loups-garous et de croque-mitaines dans le style Reed Scowen ou Robert Lamontagne, respectivement députés de N.D.G. et Roberval.

9- Lorsque, et cela tout le monde y tient beaucoup, M. Ryan aura réussi à faire accepter, au préalable, il va sans dire, par le gouvernement central et les neuf provinces anglaises, votre option "fédéralisme renouvelé". De grâce, évitez de nous faire le "coup" de M. Paul Guérin-Lajoie, re "statut particulier", option oubliée sur les tablettes en 1967.

Boff! A bien y penser, pourquoi irions-nous joindre vos rangs? On sait si bien que votre parti est incapable de se réformer en profondeur! Présentement, sur 11 gouvernements au Canada, le Parti libéral est tout à fait absent et le pays n'est porté pas plus mal.

Edouard Lévêque,
2313, boul. Talbot,
Chicoutimi, Québec.
Le 27 septembre.

LA VISITE AUX ÉTATS-UNIS



L'inertie des Québécois est déplorable

Le contexte nord-américain dans lequel nous vivons est sans aucun doute le facteur le plus déterminant et le plus influent sur le comportement de la société québécoise. Une des caractéristiques majeures de notre collectivité est, il ne faut pas se le cacher, l'apathie presque généralisée de la population en ce qui concerne son implication personnelle dans les secteurs sociaux, politiques et culturels. Vous remarquerez l'omission volontaire du secteur économique pour la simple raison qu'il est réservé à une élite privilégiée et que les difficultés pour y être sont nombreuses et surtout sélectives. Il est pourtant possible, à mon avis, de renverser la situation, mais cet article n'a pas pour objectif d'en démontrer le comment.

Je déplore, d'une façon particulière, l'inertie évidente des Québécois devant leur avenir collectif. Je ne peux comprendre une pareille inaction vis-à-vis l'enjeu des événements historiques que nous aurons à vivre. Tout le monde veut du changement, par contre, nul ne bouge, on attend que les élus tracent le chemin à suivre. Le concept élitiste que développe, par le fait même, cette population en mal de changement est ni plus ni moins entretenue par une mentalité populaire qui accentue, en plus des pouvoirs, le prestige que certains leaders s'obstinent à rechercher. Pourquoi faut-il nécessairement se replier sur nos élus?

La masse populaire est capable de canaliser assez d'énergie pour prendre une part active au déroulement de notre avenir et de participer ainsi, en collaboration avec les élus, à l'évolu-

tion des courants de pensées et d'actions. Il est primordial de saisir que ce n'est pas uniquement l'élite qui peut agir. Le seul et unique moyen pour s'assurer une présence réelle à l'intérieur du pouvoir décisionnel est l'implication de nos troupes dans tous les secteurs de l'activité humaine. L'implication dans nos milieux respectifs revêt un caractère important dans le cheminement de notre évolution.

Tout ce long préambule m'amène à parler du référendum du printemps prochain. L'implication de tous ceux et celles qui croient à la souveraineté du Québec doit être mobilisée pour des fins bien précises. Une telle participation est loin de signifier un engagement intensif des volontaires. L'implication pour la cause référendaire se traduit par un bon nombre de manifestations qui peuvent s'exercer simultanément avec notre travail quotidien. Il s'agit tout simplement de convaincre nos amis, que ce soit à l'usine, au bureau, au collège ou dans toute autre réunion sociale. Si tous ceux qui souhaitent la souveraineté du Québec s'enrôlent dans une mission idéologique qui se terminera au soir du référendum, peuvent centraliser leurs efforts à convaincre leur entourage, la perspective d'une victoire n'est pas très éloignée.

Pendant, les principaux intéressés, c'est-à-dire pas uniquement les péquistes, devons être assez lucides pour évaluer les motifs qui poussent certains individus, déjà identifiés au système et qui en retirent des bénéfices personnels, à combattre désespérément pour nous garder à l'intérieur du ré-

gime actuel qui, on le sait favorise les tenants du statu quo constitutionnel.

Notre sens critique doit savoir analyser et rejeter les menaces de peur et d'apocalypse qu'engendrerait un Québec devenu souverain par le jeu ultime de la démocratie. C'est le bon vouloir collectif, légalement exprimé, qui doit primer sur toutes sortes d'interprétations malveillantes.

Nous savons que nous avons droit, comme tout autre peuple d'ailleurs, à une reconnaissance digne de notre entité. Une reconnaissance égale face à nos partenaires économiques, non pas de supériorité ni d'infériorité, mais de justice envers ce que nous sommes. Sans se prendre pour d'autres, nous avons à juger, d'ici le référendum, de la qualité maintes fois reconnue de notre potentiel humain.

L'intelligence et la capacité productive de nos effectifs ont été prouvé souvent par nos réalisations et notre développement répartis à travers toute la gestion économique et administrative qu'impose la prise en charge de ses responsabilités; les Caisses populaires Desjardins, les Caisses d'épargne économique, la Société de développement industriel, la Société générale de financement, SOQUEM, SOQUIP, les compagnies de solidarité économique, les développements hydro-électriques, etc.

Pourquoi tant s'acharner à ne pas reconnaître nos compétences? Il suffit de se donner les moyens politiques et ainsi les principaux éléments-moteurs de notre économie rentabiliseront tous nos efforts déployés avec nos capitaux.

Que l'on cesse une fois pour toute d'effrayer les

gens en laissant planer le doute d'une éventuelle instauration d'un quelconque dirigisme autoritaire étatique qui irait jusqu'à supprimer les droits fondamentaux de l'homme. Il n'est nullement question d'un régime autoritaire ou le parlementarisme n'aurait pas sa place. De pareils arguments proviennent bien que l'on prend la population pour des gens sans jugement.

Dire oui à la souveraineté-association, c'est franchir une étape pour accéder à une maturité et un essor collectif plus enrichissants. Pour ce faire, il faut comprendre que chacun d'entre nous, devons nous impliquer d'une façon ou d'une autre dans notre milieu de vie et convaincre nos proches que ce oui au référendum ne signifie pas un rejet catégorique du reste du Canada, mais un épanouissement normal.

La souveraineté-association, ce n'est pas une quelconque autarcie économique qui occasionne une autosuffisance de biens et de services tout à fait utopique. Aucun pays au monde ne peut se vanter d'être dans de telles conditions. Nous avons des ressources naturelles qui peuvent nous rapporter gros par le biais de l'exportation et, nous pourrions aller chercher ce qui nous manque par l'importation. Tout réside dans des négociations intelligentes que fera le gouvernement du Québec pour le territoire où il a juridiction. L'ouverture sur une vision internationale n'en sera que plus grande.

André Brassard-Aubin,
722, des Eudistes,
Chicoutimi.

Le 28 septembre.

Mise au point de Brassard sur l'hôpital d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA (SC) — Mise au point éditoriale du député du comté de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale au sujet de la situation explosive qui prévaut à l'hôpital d'Alma. Ce dernier voulant rétablir ce qu'il considère comme du charriage, a tenu une conférence de presse sur le sujet, hier, à son bureau d'Alma.

L'idée de proposer une tutelle pour l'hôpital d'Alma est saugrenue, selon le député Brassard, et aucune raison sérieuse et valable ne justifie une telle mesure.

Jusqu'à preuve du contraire, estime-t-il, le conseil d'administration, est et demeure l'autorité constituée de l'institution, et c'est à ce conseil, composé de personnes responsables, qu'il revient de prendre les responsabilités dans cette histoire.

Comme ailleurs

D'ailleurs, ajoute l'homme politique, les restrictions budgétaires, amorcées sous l'ancien régime, et encore en vigueur maintenant, sont administrées à Alma comme ailleurs selon des normes équitables pour tous les hôpitaux. Il est donc illogique de faire croire que le cas d'Alma est unique, ou différent des autres, car il n'en est rien. Au contraire, témoigne M. Brassard, les administrateurs de l'hôpital d'Alma ont déjà reçu deux primes pour efficacité administrative de la part du ministère des Affaires sociales, qui a révisé le dossier budgétaire de l'institution à la hausse.

Deuxièmement, poursuit-il, l'hôpital d'Alma n'est ni sur-équipé, ni sous-équipé, et des crédits substantiels sont affectés chaque année à l'achat d'équipement; plus de \$100,000 en 1978 par exemple. Ces dépenses ont d'ailleurs été faites en fonction des priorités établies par les médecins eux-mêmes. Mais tout cela n'empêche pas que des démarches peuvent être faites auprès des autorités gouvernementales pour faire accorder des crédits additionnels, si le besoin en est justifié. Le député offre d'ailleurs sa collaboration le cas échéant.

Dossier politique?

Troisième remarque du député Brassard sur le sujet: certains médecins ont eu tort et sont coupables d'avoir choisi un organisme politique partisan comme le Parti libéral du Québec pour servir de porte-parole. "Il est malheureux que ce dossier soit devenu politique, et ce n'est pas le PQ qui a commencé. Voilà une attitude du Parti libéral qu'il faut déplorer."

Les médecins qui ont des revendications auraient dû respecter les instances en place, soit le conseil des médecins et dentistes, puis le conseil d'administration, plutôt que de faire peur à la population en faisant de l'affaire, une tragédie.

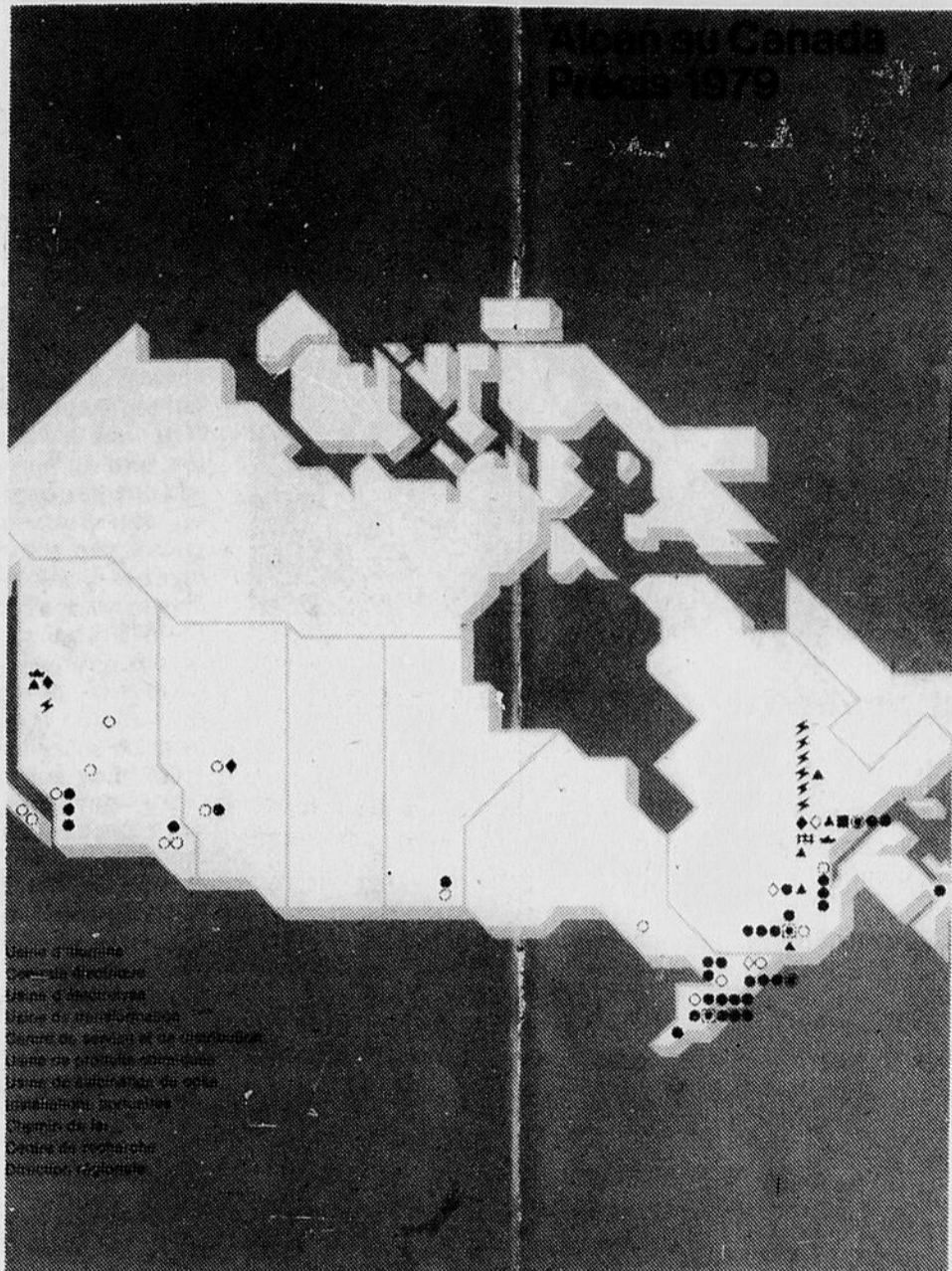
"Pourtant, poursuit le député, en 1974, quand le cardiologue Raymond Larouche a quitté la région pour Québec, personne n'a crié au drame. Il a fallu trois ans pour le remplacer, et on a finalement réussi à se tirer d'affaires. L'attitude libérale de 1979 est bien différente de celle de 1974", remarque le député.

Position du PQ

L'Association du Parti québécois du comté a fait part également de ses commentaires sur le sujet dans la journée d'hier. Selon le président M. Roger Tremblay, "si le Parti libéral se cherche un cheval de bataille, parce qu'il est à court d'idées et de programme, il serait mieux de chercher ailleurs. Ce n'est pas en essayant de torpiller les institutions du milieu qu'il va réussir. C'est une attitude irresponsable qui ne mène nulle part.

Par ailleurs, continue le porte-parole péquiste, les médecins spécialistes qui veulent mêler leur profession à la politique, devront en porter la responsabilité devant le public. "mais je leur demanderai le courage de le faire directement sans intermédiaires fantômes."

Après "le chantage des sièges sociaux, assistera-t-on au chantage des médecins spécialistes", se demande encore le PQ du comté de Lac-Saint-Jean?



Alcan: 1,600 emplois de plus en Ontario et 800 de moins au Québec

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Pendant que de 1976 à 1978, la compagnie Alcan créait 1,600 emplois en Ontario, au cours de la même période, elle en retranchait plus de 800 au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Québec.

Ces chiffres ressortent des dépliant d'information intitulés "Précis", que la compagnie publie chaque année.

Ainsi, en 1976, le groupe Alcan avait la paternité de 2,020 emplois en Ontario comparativement à 12,895 au Québec.

Or, l'année suivante l'Ontario gagnait plus de 1,500 emplois (3,567 au total) alors que le Québec en perdait 1,200 (11,692 en tout).

En 1978, hausse de 120 emplois en Ontario (6,681) et de 400 emplois au Québec (12,070).

Quant à l'emploi total canadien, il a connu des variations importantes depuis 1972, année où il se situait à 18,800, soit à peu près le niveau de 1978 (18,900).

Entre-temps, il atteignait un sommet en 1974 (21,000), pour chuter à 18,900 en 1976.

A compter de 1976, le nombre d'emplois a progressé à 18,447 (en 1977) et à 18,900 l'an dernier.

Ailleurs au Canada, la Colombie britannique a vu le nombre d'emplois passer de 2,800 à 2,939 entre 1976 et 1977, pour revenir à 2,804 l'an dernier.

Situation plus intéressante pour les provinces des Prairies dont le nombre d'emplois est passé de 65 en 1976 à 270 en 1978.

Par contre, Alcan a considérablement réduit son activité dans les provinces maritimes; cela a produit une baisse de 225 à 75 emplois pendant la période citée.

Précis 1979

Dans son "Précis 1979" qui trace le bilan de 1978 et fait état des perspectives et des projets à venir, la compagnie, contrairement à la publication de l'année précédente, ne fait aucunement allusion à la phase trois du projet de Grande-Baie ni au projet de reconstruction et de rénovation des usines actuelles au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le "Précis 1978" parlait en effet de "deux adjonctions de 63,000 tonnes chacune", réalisées au coût total de \$185 millions. On sait que la compagnie donnait en décembre dernier le feu vert à la construction de la deuxième phase.

D'autre part, le dépliant d'information de l'an dernier précisait que "la réalisation de ce programme d'expansion servira de point de départ à la reconstruction éventuelle des usines d'électrolyse existantes de la région du Saguenay, ainsi que d'importantes améliorations qui seront apportées aux conditions de travail et de l'écologie, à la productivité et la conservation de l'énergie".

Le "Précis 1979" n'en touche pas mot...

Contrôle

Finalement, pour la troisième année depuis 1970, le contrôle d'une majorité des actions ordinaires de la compagnie passait à des intérêts américains (45 p.c. par rapport à 42,5).

En 1970, les Américains détenaient 54,2 pour cent des actions ordinaires, comparativement à 35,3 pour cent détenues par des Canadiens et 10,5 pour cent par des investisseurs actionnaires d'autres pays (surtout britanniques).

En 1972, la situation était renversée, avec respectivement 55 p.c. (Canadiens), 32,5 p.c. (Américains) et 12,5 p.c. (autres).

Après une période de flottement en 1973 (45,5 pour les Canadiens et 44,7 pour les Américains), et en 1974 (45,4 Canadiens et 44,1 Américains), l'année 1975 marquait une légère domination des actionnaires américains (43,1) sur les Canadiens (42 p.c.).

En 1976, la situation se rétablissait une fois de plus du côté canadien avec un contrôle de 52,5 pour cent des actions, comparativement à 33,6 du côté américain et 13,9 pour les "autres pays".

En 1977, reprise du côté américain qui détient alors 39,3 pour cent des actions, par rapport à 47,1 pour les actionnaires canadiens.

Banque de Montréal

Rupture des négociations

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Rompues à la Banque Royale, depuis plusieurs semaines, voilà que les négociations viennent de passer la même étape entre la CSN et la Banque de Montréal où la seule succursale syndiquée au Québec, se retrouve sur la rue Racine à Chicoutimi.

Ainsi, après quatre séances de négociation, dont deux en présence du conciliateur du ministère fédéral du Travail, celles-ci ont été rompues par le syndicat, la semaine dernière. Les parties attendront la convocation d'un commissaire-conciliateur pour reprendre le contact, qui s'annonce toutefois très ardu.

En effet, à l'instar des Banques Royale et Provinciale, le règlement d'un premier contrat de travail à la Banque de Montréal s'annonce très difficile, alors que les banques semblent adopter une politique relativement commune dans cette bataille qui ne fait que s'amorcer au Québec.

Selon le principal négociateur syndi-

cal de la Fédération du commerce de la CSN, M. Bernard Fortin, seules les clauses normatives ont été abordées et ont fait l'objet d'une mésentente complète entre les parties.

La sécurité syndicale, l'ancienneté, les promotions et le droit de grève achoppent gravement. A titre d'exemple, la Banque de Montréal réclame qu'un arbitre ne puisse modifier la décision de l'employeur, dans le cas des avis et mesures disciplinaires... Voilà un exemple qui illustre le type de difficultés que rencontrent les parties et qui font dire à M. Fortin que la Banque de Montréal ne veut tout simplement pas négocier.

A la Banque de Montréal, les commentaires sont nettement différents et l'on rappelle que 19 contrats de travail ont été négociés à travers le pays, avec cinq centrales syndicales différentes. Au Québec, on admet que le mouvement prend naissance tout en notant que la CSN mène les négociations différemment. "Nous n'avons jamais eu à vivre de situation semblable", commente le direc-

teur des relations avec les employés, M. Jacques Labrèche.

Banque Royale

Sans parvenir à une entente négociée quant au règlement d'un premier contrat de travail, les représentants patronaux et syndicaux des six succursales syndiquées de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont quand même parvenus à tracer un modus vivendi sur les modalités de grève, déclenchée la semaine dernière.

On a donc modifié le jugement exprimé par le juge Desjardins dans l'injonction émise la semaine dernière, pour la succursale de La Baie, alors que les cinq autres succursales n'auront pas à subir les contraintes de la Cour supérieure. Les parties se sont entendues pour éliminer les distances de piquetage et pour déterminer un quantum précis quant au nombre de grévistes présents sur les lignes de piquetage. Les syndiqués devront s'abstenir de poser des gestes d'intimidation tout comme d'empêcher l'accès du public et du personnel-cadre dans les différents établissements touchés par la grève.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation s'amorce dans la région, pour inviter les syndiqués CSN à boycotter cette institution bancaire.

Pas de médiateur dans le différend Alcan-FSSA

JONQUIERE — Les médiateurs du ministère québécois du Travail et de la Main-d'œuvre n'interviendront pas pour régler le différend qui oppose la compagnie Alcan à la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA).

Les parties devront donc suivre les étapes normales prévues dans le Code du travail, soit la formulation de griefs qui seront soumis à un tribunal d'arbitrage.

Voilà la décision arrêtée par la Direction générale des relations de travail du ministère du Travail, suite à la requête formulée la semaine dernière par la FSSA: on se rappellera que la FSSA avait vivement dénoncé l'attitude de la compagnie Alcan, quant à l'application du dernier contrat de travail, notamment sur les questions relatives aux salaires, vacances et congés-maladie.

L'attaché de presse du ministre du Travail, M. André Sormany a rappelé hier

que les médiateurs ne pouvaient plus intervenir après la signature d'une convention collective et que les parties doivent utiliser les moyens prescrits par le Code du travail pour régler leurs différends.

Quant aux longues procédures qui en découlent et qui faisaient l'objet des critiques formulées par le secrétaire de la FSSA la semaine dernière, M. Sormany notait que les parties peuvent pratiquer un arbitrage accéléré.

Du côté de la FSSA, les mesures sont déjà mises en branle. Les griefs ont et seront déposés incessamment sur la question des congés-maladie et des semaines de carence (vacances). La FSSA s'attend à ce qu'environ 600 griefs individuels soient déposés sur ces deux points litigieux. Quant aux salaires, on attendra qu'une rencontre se concrétise avec le directeur des relations industrielles de l'Alcan à Jonquière, M. Jean-Louis Mongrain.



Un événement spécial Birks

Nous avons une VENTE DE PARAPLUIES

Trois modèles avec des RABAIS DE 1/3

Pour hommes

Un parapluie en nylon noir à pliage télescopique, 8 baleines, dans un étui à fermeture-éclair en cuirette noir.

Rég.: \$18.00 — Spécial: \$12.00

Pour dames

Etui de cuirette en nylon uni ou imprimé, couleurs assorties.

Rég.: \$18.00 — Spécial: \$12.00

Aussi pour dames

Parapluies extra-larges imprimés en couleurs assorties avec une poignée en bois des plus attrayantes.

Rég.: \$22.00 — Spécial: \$14.50

BIRKS JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME — TEL.: 549-5595

5 millions offerts
\$1 million offerts
Divulgué au réseau TVA
de 22h à 22h06

5 jours avant le tirage du 7 octobre
Faites vite!

Loto Canada
La loterie nationale

fourre-tout



marcel rivard

Comprennent pas, ces Américains!

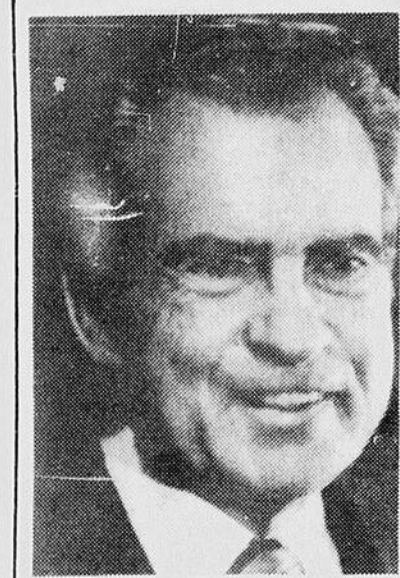
La présence de soldats russes, faisant partie de brigades d'élite, sur le sol cubain fait peur à bon nombre d'Américains.

Qu'ils n'ont donc pas à l'esprit les capacités qu'ont les USA en matière d'espionnage, grâce à la présence dans les hautes altitudes, de satellites merveilleusement perfectionnés qui peuvent, à des milles et des milles d'altitude, capter et retransmettre avec une facilité déconcertante jusqu'à la photographie d'une plaque d'immatriculation d'automobile!

Qu'ils n'ont donc pas, de plus, le sens et les enseignements de l'histoire... Il leur suffirait de lire des mémoires d'Edgard-G. Hoover, l'ancien dictateur du FBI qui raconte dans son bouquin comment, au début des années '60, Henry Kissinger avait alerté le président John Kennedy sur la présence des Russes en sol cubain, simplement parce qu'on construisait des terrains de soccer.

Et on vient de leur annoncer que les Russes sont de nouveau sur l'île de Cuba, piuff!

aujourd'hui



Richard Nixon.

Mardi, 2 octobre 1979, 275ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1977: Israël rejette la déclaration commune des Etats-Unis et de l'Union Soviétique sur les objectifs d'une conférence sur la paix au Proche-Orient.

— 1976: Nouvelle offensive des chrétiens et des Syriens contre les Forces palestiniennes près de Beyrouth.

— 1972: Le président Richard Nixon s'entretient avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko, à Camp David.

— 1970: Le président Nixon fait un voyage officiel en Espagne.

— 1963: Coup d'Etat militaire au Honduras.

— 1955: La France quitte une réunion de l'Assemblée générale des Nations unies condamnant sa politique en Algérie.

— 1941: L'Armée allemande lance une grande offensive contre Moscou.

— 1940: Le navire britannique "Empress", qui transporte des enfants réfugiés vers le Canada, est coulé.

— 1938: Le Japon se retire de la Société des Nations.

— 1870: Rome devient la capitale de l'Italie.

— 1804: Mobilisation générale en Angleterre pour résister à une tentative d'invasion des troupes napoléoniennes.

— 1492: Henry VII d'Angleterre envahit la France.

Ils sont nés un 2 octobre:

— Gandhi (1869-1948).

— Ferdinand Foch (1851-1929).

— Groucho Marx (1895-1977).

Isolation des maisons

Ce soir et demain soir, deux personnes du programme d'isolation des maisons seront respectivement au Motel Richelieu de Jonquière, et au Manoir du Rocher, d'Alma, pour expliquer aux intéressés les modalités du programme, comme le montant de la subvention, les critères d'acceptation, les matériaux couverts, les garanties nécessaires et tout autre sujet que les participants voudront bien aborder avec eux.

Tous ceux qui désirent en savoir plus ou qui ont des difficultés à se prévaloir du programme d'isolation sont évidemment cordialement invités à ces deux soirées d'information qui débutent à 19h30.



Dix années de différence

Barbi Benton, c'est une chanteuse et une comédienne américaine, en plus d'être fiancée à un bonhomme de dix années plus âgé qu'elle.

Incidemment, elle doit prendre comme époux à la mi-octobre un certain George Gradow, un administrateur d'une compagnie d'immeubles qui compte au moins 39 ans.

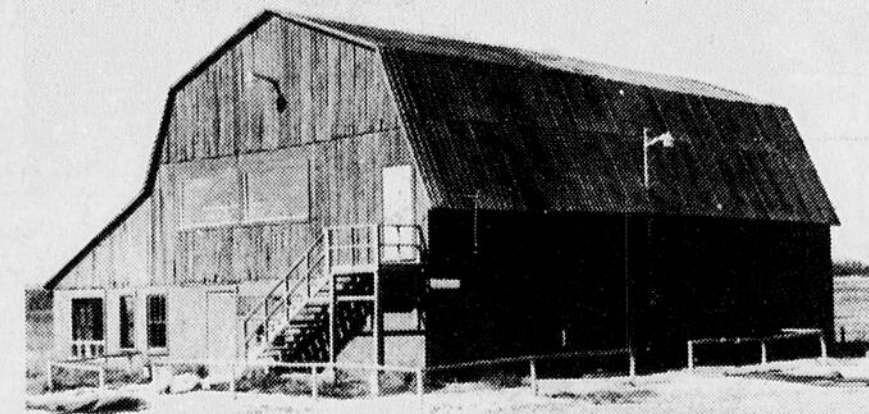
Mais Barbi Benton, il n'y en a pas beaucoup qui la connaissent comme comédienne ou encore comme chanteuse; ils se rappellent d'elle beaucoup plus parce qu'elle a déjà fait la page centrale du magazine Playboy et qu'elle a été la compagne attirée du vieux Hugh Hefner pendant une couple d'années...

Réouverture de la poudrière

La poudrière d'Alcan, aux installations de Jonquière, reprendra sous peu ses opérations; cette réouverture vise à répondre à la demande spécifique d'un nouveau client et ce, seulement pour une période d'environ dix mois.

On se souvient qu'en février de l'année dernière, la direction de la Société d'électrolyse avait décidé d'interrompre toute activité à la poudrière pour une période indéterminée en raison d'une baisse dans la demande de poudre d'aluminium et d'un inventaire élevé; la poudre d'aluminium est une matière première utilisée dans la fabrication des explosifs.

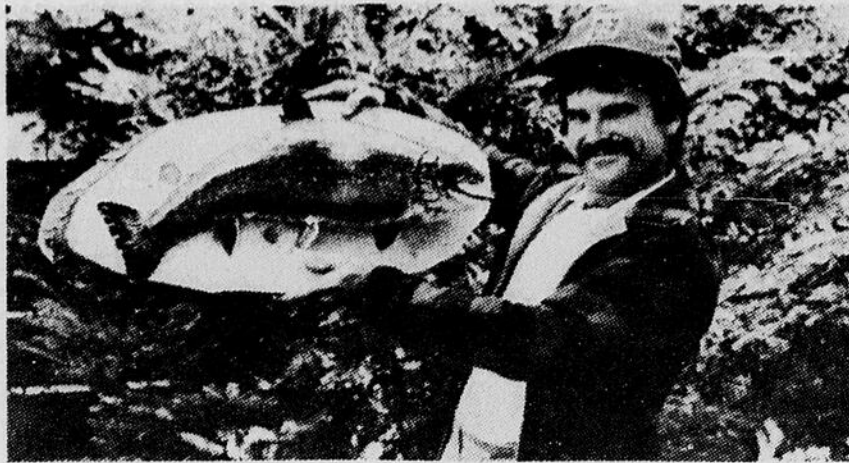
La direction de la multinationale de l'aluminium fait également savoir dans un communiqué de presse que l'étude entreprise l'an dernier, afin de déterminer s'il est possible de rendre la poudrière plus concurrentielle se poursuit toujours.



La grange du festival est rénovée

C'est en fin de semaine qu'a lieu une autre édition du Festival du faisan de Saint-Stanislas.

Cette année, il y a des petits changements dans l'organisation; on a profité par exemple de l'été pour rénover la grange qui sert à l'accueil des diverses activités du festival.



C'est peut-être un record québécois

J'ignore sur quoi se fit Réjean Bouchard, un représentant commercial du secteur de Chicoutimi pour le compte de l'Hydro-Québec, mais il appert que la prise qu'il fait voir ici avec fierté serait un record au Québec.

En fait, il s'agit d'une magnifique truite mouchetée de 10 livres et un quart qu'il a prise au cours de la fin de semaine du 24 juin au club "Pinette rouge", sur le lac Rond.

Il a ferré son trophée à la trôle et il lui a fallu une heure et quinze minutes pour la sortir de l'eau avec un filin testant seulement 6 livres et installé sur son moulinet depuis déjà deux ans... Il en faut de la chance, n'est-ce pas?

Collation des diplômes

Quelque 90 finissants du module des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi sont attendus, en compagnie de leurs parents et amis, samedi, à la cérémonie de la collation des grades, la première de l'histoire de l'UQAC.

Les finissants recevront leur diplôme des mains du recteur Gérard Arguin et il y aura à titre d'invité d'honneur, Jacques Gagnon, président et directeur général de la Fédération des Caisses d'épargne économique du Québec.



Elle a aimé Chicoutimi

France Castel, qui multiplie ses présences à la télévision depuis son retour définitif à Montréal, a confié au journal "Les vedettes québécoises" avoir aimé son séjour de deux ans à Chicoutimi.

"J'étais très relaxée et nous avions un bon groupe d'amis. Je ne m'ennuyais pas une seule minute. La deuxième année a été un peu plus dure. Je commençais à m'ennuyer de mon métier et je me sentais un peu inutile. C'est comme ça que je suis revenue en ville et comme de toute façon, Jean (Guimond, son mari) voulait se perfectionner en chirurgie, puisqu'il est gynécologue, je suis revenue avant lui à cause de mes contrats."

On l'a voit ici, à son mariage... à Chicoutimi.

En milieu de travail

La conférence régionale de l'Association québécoise pour la formation en milieu de travail, qui regroupe les professionnels rattachés à ce secteur d'activités, tant au niveau des entreprises que des organismes publics ou para-publics, entend poursuivre ses activités de recrutement et prévoir organiser régulièrement des rencontres où des thèmes relatifs à cette formation seront abordés.

Cela ne fait qu'un peu plus d'un an que la section régionale de cette association québécoise a été mise sur pied.

Au cours des derniers jours, on a procédé à l'élection des membres du bureau exécutif régional: le président en est Jacques Barbeau, le secrétaire, Gérard Deschênes, tandis que Jacques Boivin et Bernard Gagnier en sont les directeurs.

Adaptation scolaire

C'est à la mi-novembre, à Chicoutimi, qu'aura lieu le troisième congrès régional des intervenants en adaptation scolaire et sociale.

Ce que les organisateurs du congrès proposent comme thème, c'est "L'enjeu". Pour eux, l'enjeu, c'est la croissance intégrale et optimale de l'enfant ou de l'adolescent; il est à valeur suprême reconnue par tous. Et les mises de l'enjeu correspondent aux interventions des gens du milieu, ce que l'on fait et comment on le fait.

Par ce congrès, les organisateurs veulent permettre à tous les intervenants du milieu scolaire, social et familial de s'interroger et d'échanger sur ce qu'ils véhiculent par leurs attitudes, leurs valeurs, leurs comportements face aux enfants et aux adolescents auprès desquels ils ont une responsabilité certaine.



Thérèse Baron, conférencière

Thérèse Baron est sous-ministre adjoint à l'Éducation et elle a acquis, au cours de la dernière décennie, une célébrité en matière d'éducation.

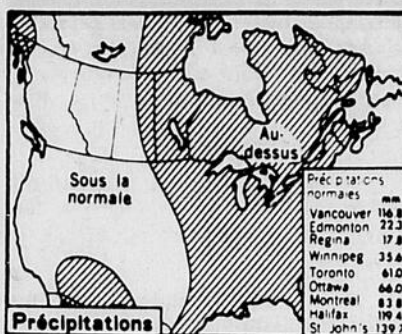
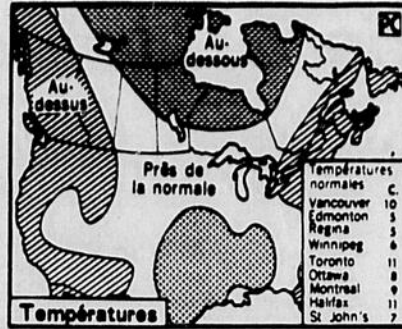
Aussi, on s'attend à ce qu'elle attire beaucoup de monde demain soir, à l'école Hébert, de Saint-Félicien, où elle sera la conférencière invitée de la Commission scolaire La Vallière.

Le sous-ministre participera alors, à compter de 20h00, à une rencontre dont le thème est "Place à l'enfant"; il est possible que le titre de son exposé soit: "Éduquer un enfant, c'est une histoire d'amour et de bon sens"...

Aux anciens du Saint-Edouard

Toute la population de La Baie et des environs est invitée à célébrer avec l'Amicale de la salle Saint-Edouard et les élèves qui ont fréquenté le collège il y a cinquante ans.

A cette occasion, un témoignage spécial sera rendu à ces anciens élèves. La soirée aura lieu samedi à l'école Médéric-Gravel; le tout commence à 17h00 par une messe, suivie d'un cocktail, d'un souper et d'une soirée de danse avec orchestre.



C'est facile de prédire

Bien sûr, ça prend une couple d'années d'étude pour devenir météorologue. Peut-être un petit peu plus aussi.

Après ces années d'études où on apprend à lire les cartes comme il faut, il ne reste plus qu'à se laisser bercer. Parce qu'on a tout cuit dans le bec.

Bien sûr, mes deux ou trois amis vrais météorologues ne sont pas comme la plupart de leurs confrères et ils savent interpréter des données totalement régionales et c'est ce qui fait leur différence.

Mais pour les autres, c'est tout fait d'avance. Quotidiennement, ils reçoivent des photographies transmises par des satellites perfectionnés et qui gravitent autour de la terre à des distances phénoménales: quotidiennement, ils reçoivent les statistiques d'un peu partout dans le monde et ça les aide. Et, régulièrement, ils reçoivent, comme moi, les prévisions émanant du Bureau américain de la météo qui, en fin de semaine, émettait ses prévisions pour tout le mois d'octobre qui, pour une partie du Québec, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, laissent entendre qu'il fera plus chaud que la normale, comme l'indique la carte d'en haut, alors qu'en ce qui concerne les précipitations, on en prévoit plus que la normale.

Voyez comme c'est facile...

rendez-vous

Chicoutimi

Partie de cartes — Le samedi, 27 octobre, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-François-Xavier (salle Bégin).

Société horticole — Soirée d'horticulture demain soir, à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. Diaporama, remise de trophée. Invité: M. Pouliot.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adressez, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Halte-garderie Saute-Mouton — Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes demeurant à la maison ou travaillant à temps partiel et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

Bingo Foyer Beaumanoir — Les pensionnaires organisent un bingo, dont les profits iront à leurs loisirs, demain soir, à 19h30, au foyer.

La Leche — Invitation à une rencontre sur l'allaitement maternel, aujourd'hui, au 276, avenue du Séminaire, demain, au CLSC, 222, Saint-Ephrem, Chicoutimi (secteur Nord); Jonquière: sous-sol du presbytère Sainte-Famille; jeudi, à Alma: sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud. Inf.: 662-7472.

La Baie

Caisse d'épargne économique — Dîner ce midi, restaurant Le Martinet. Conférencier: Hubert Desbiens, sujet: autoroute 70.

Dans les endroits publics

Léger aide à concrétiser les droits des non-fumeurs

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a rendu public lundi, un avant-projet de loi destiné à protéger les droits des non-fumeurs dans les endroits publics.

Dans une conférence de presse, M. Léger a rappelé que les non-fumeurs étaient la majorité dans la société québécoise et qu'ils avaient le droit de ne pas être des "fumeurs involontaires", surtout ceux qui souffrent de maladies cardio-vasculaires et pulmonaires, en fréquentant des endroits publics "à usage obligatoire".

M. Léger a souligné la différence entre ces derniers endroits, où il faut aller pour obtenir des services et ceux "à usage non obligatoire". Les restaurants et autres endroits du genre ne devraient faire l'objet que d'une ventilation adéquate ou, à défaut, d'une séparation des lieux entre fumeurs et non-fumeurs.

Selon un rapport du Conseil consultatif de l'environnement (CCE), dévoilé à la même occasion, les non-fumeurs représentent 52,6 pour cent de la population de plus de 15 ans et la presque totalité des jeunes gens de moins de 15 ans.

Le bill, à être précisé et déposé cet automne à l'Assemblée nationale, sera un chapitre ajouté à la Loi de la qualité de l'environnement et s'inspire des recommandations du CCE.

On compte parmi celles-ci une interdiction totale de fumer dans les autobus d'écoliers, les autobus urbains, les ascenseurs et les salles de spectacle sportif et artistique entre autres endroits publics.

L'interdiction, d'après le CCE, devrait également être totale dans les locaux fréquentés par les élèves des écoles élémentaires et secondaires du premier cycle. Dans les locaux servant au premier et deuxième

trouvent pas de siège fumeur pourraient renoncer à ce moyen de transport.

Il a rappelé que les propriétaires comptaient encore beaucoup sur la bonne volonté de leurs clients fumeurs et qu'on ne prévoyait augmenter que "graduellement" le nombre de sièges non-fumeurs,

actuellement limité aux trois ou quatre premières rangées, dépendant des compagnies.

Le porte-parole d'Imperial Tobacco, M. Michel Descôteaux, a précisé de son côté que la compagnie allait faire connaître d'ici la fin de la semaine son point de vue sur l'avant-projet de

loi de M. Léger.

Ce dernier a précisé que les amendes prévues pourraient varier de \$10 à \$100, des montants plus élevés pouvant rendre plus difficile l'adoption d'un éventuel projet de loi.

Le ministre a par ailleurs déclaré que ces recommandations n'étaient pas

encore sous la forme d'un bill formel et que la vitesse à laquelle le projet avancera dépendra de la réaction des citoyens.

Parmi les diverses étapes, a rappelé M. Léger, le document doit être soumis successivement au conseil interministériel du développement social, au

Conseil du Trésor et au conseil des ministres, où il se trouverait actuellement.

A ce propos, M. Léger a déclaré que le premier ministre René Lévesque avait "beaucoup de respect pour les non-fumeurs". M. Léger

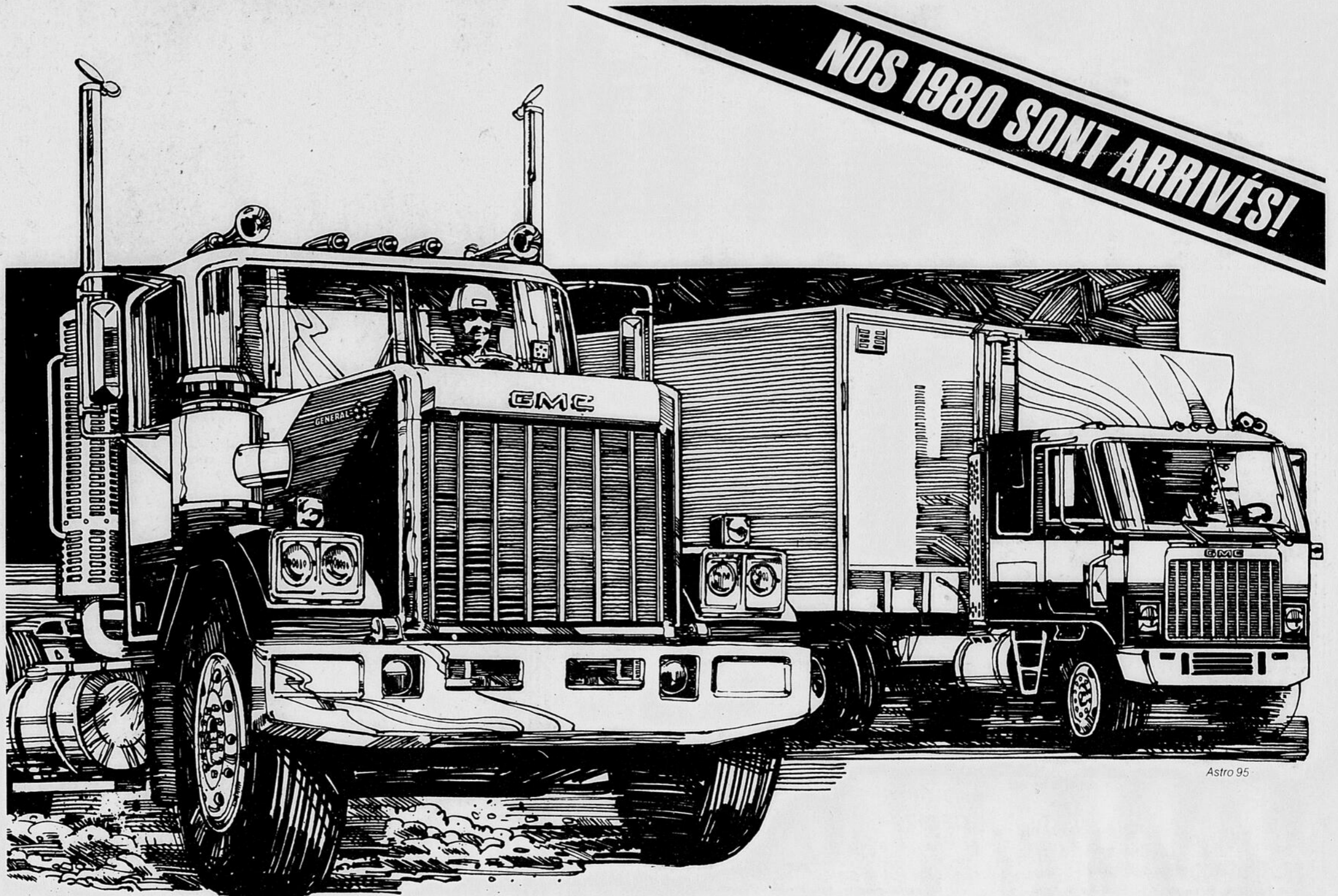
espère quand même faire adopter ce bill en première lecture avant Noël.

Rappelant qu'il est lui-même "un gros fumeur de pipe", le député de Lafontaine a assuré qu'il n'était pas question de lancer une chasse aux sorcières dont les fumeurs feraient les frais.

Il admet toutefois que les non-fumeurs doivent avoir préséance sur les fumeurs,

surtout dans les endroits clos.

Ainsi, le CCE recommandait au départ qu'il soit interdit de fumer dans un taxi dès qu'un client monte à bord, a précisé le ministre, mais on a admis ensuite qu'un chauffeur devrait pouvoir fumer si son passager n'a pas d'objection.



GMC. Les experts du camion.

Quand on a besoin d'un poids-lourd diesel ou d'une camionnette, quoi de plus logique que de s'adresser à des gens qui se spécialisent dans les camions.

vous offre tout un choix de moteurs. Dans les camionnettes, il y a d'abord les économiques moteurs six cylindres ou les puissants V8, il y a même un

nuer considérablement leur poids et d'augmenter leur efficacité.

Que vous recherchiez une camionnette, un poids-moyen ou un poids-lourd, du Jimmy à quatre roues motrices aux puissants Astro 95, Brigadier et General, sans oublier



Suburban à quatre roues motrices

Vandura

Camionnette de livraison Wideside d'une tonne

Chez GMC, là où on a pour but de satisfaire aux exigences des propriétaires de camions, des camionneurs et des mécaniciens.

Donc, si vous avez besoin d'un camion ou d'une camionnette, le concessionnaire GMC

Dans notre gamme de camions modèle 8000, nous lançons cette année un tout nouveau moteur diesel, le 6V-53T à turbo-compression.

Deux de nos plus puissants tracteurs routiers, l'Astro 95 avec cabine à haut basculement et le General ont été reconçus dans le but de dimi-



le Suburban capable de remorquage, les experts du camion ont ce qu'il vous faut. Voyez nos modèles 1980 chez le concessionnaire GMC.



Les camions, c'est notre affaire.

Certains équipements cités ou illustrés sont livrables moyennant supplément.



Marcel Léger

cycle, le tabac pourrait être interdit, sauf dans un local prévu à cette fin.

Autobus interurbains

Dans les autobus interurbains, où la durée des voyages rend plus difficile l'application d'une interdiction de fumer, le CCE recommande que la proportion des sièges réservés aux non-fumeurs soit portée à 50 pour cent et que ce soit ceux placés à l'avant.

M. Roland Besner, porte-parole de Voyageur Inc., la plus importante compagnie d'autobus interurbains au Québec, a précisé que les 20 sièges (cinq rangées) avant de chaque véhicule étaient réservés aux non-fumeurs, sur un total de 47.

"Un chauffeur n'est pas un policier", a-t-il déclaré. Mais si la loi devait aller dans le sens de cette disposition existant déjà chez Voyageur, "ce serait sûrement mieux" pour les droits des non-fumeurs, a-t-il ajouté.

De son côté, le secrétaire de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, M. Paul Noreau, a rappelé que les exploitants n'étaient pas opposés au principe de sièges non-fumeurs mais qu'il ne faut pas que ça nuise à leur commerce", soulignant par là que des fumeurs qui ne

horaire

CJPM

MARDI, 2 OCTOBRE		MERCREDI, 3 OCTOBRE	
8.35 Les matins de Réal	19.00 Studio Six	8.35 Les matins de Réal	18.30 Les Tannants
10.00 Votre amie Suzanne	18.30 Les Tannants	10.00 Votre amie Suzanne	19.30 Les Brillants
11.15 Entre deux nuages	19.30 Le clan Beaulieu	11.15 Entre deux nuages	20.00 La petite maison dans la prairie
11.30 Du coq à l'âne	20.00 La conquête de l'Ouest	11.30 Du coq à l'âne	21.00 Mini-séries: "Holocauste"
12.15 Les nouvelles du midi	21.00 Hawaii 5-0	12.15 Les nouvelles du midi	22.00 Venez donc chez moi
12.30 Ciné-quiz: "Avec la peau des autres"	22.00 Shirley	12.30 Ciné-quiz: "Les malfaiteurs"	22.30 La Quotidienne
14.30 Jeannette veut savoir	22.31 La Quotidienne	14.30 Jeannette veut savoir	22.31 Les nouvelles TVA
15.30 D'un jour à l'autre	23.00 Sports	15.30 D'un jour à l'autre	23.00 Sports
16.00 Les Satellites	23.05 Dernière édition	16.00 Les Satellites	23.05 Dernière édition
16.30 Cinéma pour tous: "Le retour d'Aladin"	23.15 Bonsoir le monde	16.30 Cinéma pour tous: "Une bonne plaisanterie"	23.15 Bonsoir le monde
	00.00 Grande vallée		00.00 Ca prend un voléur
			18.00 Studio Six

CKRS

MARDI, 2 OCTOBRE		MERCREDI, 3 OCTOBRE	
8.30 A communiquer	18.00 Ce soir: manchettes nationales	8.30 Dr Doolittle	AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)
9.00 En mouvement	18.07 Actualités régionales	9.00 En mouvement	18.00 Ce soir: manchettes nationales
9.15 Les 100 tours de Centour	18.12 Cinéma de 5 heures: (Suite)	9.15 Evangile en papier	18.07 Actualités régionales
9.30 Animagérie	19.00 Mission impossible	9.30 Animagérie	18.12 Cinéma de 5 heures: (Suite)
9.45 Virginie	20.00 Race de monde	9.45 Tam-Tam	19.00 Quelle famille
10.00 Passe-Partout	20.30 Jamais deux sans toi	10.00 Passe-Partout	19.31 A communiquer
10.30 Magazine-express	21.01 Télé-Mag	10.30 Magazine-express	22.30 Téléjournal national et international
11.00 Au fil de la semaine	22.00 Les Pierrefeu	11.00 Au fil de la semaine	22.59 Météo
11.30 Au milieu du jour	22.30 Téléjournal national et international	11.30 Au milieu du jour	AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
12.30 Les Coqueluches	22.59 Météo	12.30 Les Coqueluches	23.05 Actualités régionales
13.31 Téléjournal	AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)	13.31 Téléjournal	23.12 Nouvelles du sport
13.36 Femme d'aujourd'hui	23.05 Actualités régionales	13.36 Femme d'aujourd'hui	23.22 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "La ronde de l'aube"	23.12 Nouvelles du sport	14.31 Le temps de vivre	00.22 Cinéma: "Les lumières de la ville"
16.00 Bobino	23.22 Au nom de la loi	16.00 Bobino	
16.30 L'agence à la bricole	00.22 Cinéma: "Les orgueilleux"	16.30 Nic et Pic	
17.00 Cinéma de 5 heures: "La souris sur la lune"		17.00 Cinéma de 5 heures: "Le Kid du Texas"	
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)			

CBJET (5)

MARDI, 2 OCTOBRE		MERCREDI, 3 OCTOBRE	
9.30 A Thought for Today	17.00 The Beachcombers	9.30 A Thought for Today	16.30 All in the Family
9.35 CBC Good Morning	17.30 The Mary Tyler Moore Show	9.35 CBC Good Morning	17.00 The Beachcombers
9.45 The Friendly Giant	18.00 The City at Six	9.45 The Friendly Giant	17.30 The Mary Tyler Moore Show
10.00 Camera Twelve	19.00 Happy Days (Repeat)	10.00 Camera Twelve	18.00 The City at Six
10.30 Mr. Dressup	20.00 Happy Days	10.30 Mr. Dressup	19.00 Happy Days
11.00 Sesame Street	20.30 The Raes	11.00 Sesame Street	19.30 In the Public Eye
11.58 Weather Report	21.00 Three's Company	11.58 Weather Report	20.00 Inter Galactic Thanksgiving
12.00 Coronation Street	21.30 The Fifth Estate	12.00 From Now On	20.30 One of Our Own
12.30 Wicks	22.30 Man Alive	12.30 Wicks	21.00 Spectrum
13.00 Today from Quebec	23.00 The National	13.00 Today from Ontario	22.30 This Week in Baseball
14.00 The Edge of Night	23.27 The City Tonight	14.00 The Edge of Night	23.00 The National
14.30 Take 30	23.45 A New Kind of Family	14.30 Take 30	23.27 The City Tonight
15.00 The Bob McLean Show		15.00 The Bob McLean Show	23.45 The Age of Uncertainty
16.00 Beyond Reason		16.00 Beyond Reason	
16.30 All in the Family			

WEZF (7)

MARDI, 2 OCTOBRE		MERCREDI, 3 OCTOBRE	
7.00 Good Morning America	18.00 ABC World News Tonight	7.00 Good Morning America	17.30 First News
9.00 PTL Club	18.30 Bewitched	9.00 PTL Club	18.00 ABC World News Tonight
11.00 Laverne and Shirley	19.00 The Mary Tyler Moore Show	11.00 Laverne and Shirley	18.30 Bewitched
11.30 Family Feud	19.30 Bob Newhart	11.30 Family Feud	19.00 The Mary Tyler Moore Show
12.00 \$20,000 Pyramid	20.00 Happy Days	12.00 \$20,000 Pyramid	19.30 Bob Newhart
12.30 Ryan's Hope	20.30 Angie	12.30 Ryan's Hope	20.00 Eight is Enough
13.00 All my Children	21.00 Three's Company	13.00 All my Children	21.00 Charlies Angels
14.00 One Life to Live	21.30 Taxi	14.00 One Life to Live	22.00 Vegas
15.00 General Hospital	22.00 Lazarus Syndrome	15.00 General Hospital	23.00 The Andy Griffith Show
16.00 The Edge of Night	23.00 Andy Griffith	16.00 The Edge of Night	23.30 Love Boat/Baretta
16.30 The Merv Griffin Show	23.30 Barney Miller/Tuesday Movie of the Week	16.30 The Merv Griffin Show	
17.30 First News		17.30 First News	

CFCF (11)

MARDI, 2 OCTOBRE		MERCREDI, 3 OCTOBRE	
6.00 University of the Air	16.30 Family Feud	6.00 University of the Air	16.00 The Pink Panther
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right	6.30 Morning Exercises	16.30 Family Feud
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse	7.00 Canada A.M.	17.00 The Price is Right
9.00 Romper Room	19.00 Whatever Turns you On	9.00 Romper Room	18.00 Pulse
9.30 What's Cooking	19.30 Stars on Ice	9.30 What's Cooking	19.00 Different Strokes
10.00 The New Ed Allen Show	20.00 Love Boat	10.00 The New Ed Allen Show	19.30 Laverne & Shirley
10.30 The Mad Dash	21.30 Taxi	10.30 The Mad Dash	20.00 Eight is Enough
11.00 The Community	22.00 The Lazarus Syndrome	11.00 The Community	21.00 Charlie's Angels
11.30 Definition	23.00 CTV National News	11.30 Definition	22.00 Elscheld, the Demon
12.00 The Flintstones	23.21 Pulse	12.00 The Flintstones	23.00 CTV National News
12.30 Gilligan's Island	00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Caretakers"	12.30 Gilligan's Island	00.00 The Twelve Midnight Movie: "Vigilante Force"
13.00 McGowan & Co.		13.00 McGowan & Co.	
13.30 The Alan Hamel Show		13.30 The Alan Hamel Show	
14.30 Another World		14.30 Another World	
16.00 The Pink Panther		16.00 The Pink Panther	

films à la télévision

mardi 2 octobre

12h30 CJPM — CINE-QUIZ: "Avec la peau des autres" (4) — Fr. 1966. Drame d'espionnage de J. Deray avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais. — Un agent français est envoyé à Vienne pour enquêter sur la loyauté du chef de réseau local. — Atmosphère d'incertitude habilement créée. Style d'une belle sobriété. Distribution solide. (2 h.)	15h00 TVFQ — TELE-FILM: "Aurélien". — Drame. Chronique des années de l'entre-deux guerres, vécu à travers les goûts et les nostalgies d'un jeune bourgeois qui est aussi un jeune "ancien combattant". (1 h. 30.)	16h30 CJPM — CINEMA POUR TOUS: "Le retour d'Aladin" (The Brass Bottle) (5) — E.-U. 1964. Comédie de H. Keller avec Tony Randall, Burl Ives et Barbara Eden. — Un architecte se voit mêlé à toutes sortes d'aventures après avoir libéré un génie d'une amphore. — Trucages bien réussis. — E. (1 h. 30.)	17h00 CKRS — CINEMA DE 5 HEURES: "La souris sur la lune" (The Mouse on the Moon) (4) — G.-B. 1963. Comédie de
--	--	---	--

mercredi 3 octobre

12h30 CJPM — CINE-QUIZ: "Les malfaiteurs" (6) — Esp. 1953. Drame social de F. Rovira Beleta avec Pierre Brice, Marcel Gil et Julian Mateos. — Trois jeunes gens s'organisent en bande pour commettre des vols. — Banal et superficiel. Longueurs. Interprètes mal dirigés. (2 h.)	17h00 CKRS — CINEMA DE 5 HEURES: "Le Kid du Texas" (The Kid from Texas) (5) — E.-U. 1950. Western de K. Newmann avec Audie Murphy, Albert Dekker et Gale Storm. — Billy le Kid venge l'assassinat de son bienfaiteur et reprend son ancienne vie de hors-la-loi. — Paysages bien photographiés. Réalisation moyenne. Du mouvement. A. Murphy convaincant. (1 h.). Suite à 6 h. 12 p.m.	23h20 CKRS — CJBR — REFLETS D'UN PAYS: "L'Evangéline". — Seul quotidien français des Maritimes, ce journal est devenu un outil à la défense des droits des francophones. Inv.: le père Clément Cormier, qui fera l'historique de l'Acadie; MM. Emery LeBlanc, ex-éditeur; Claude Bourc, gérant du journal; Alphonse Dionne, abonné de longue date; et Sylvain Arseneault, caricaturiste. Anim.: Louise Imbeault. Rech.: Jacques-Marie Colette. (1 h.).	00h00 CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE: "Vigilante force" (6) — E.-U. 1975. Drame de G. Armitage avec Kris Kristoferson, Jan-Michael Vincent et Bernadette Peters. — Un héros de guerre appelé à rétablir l'ordre dans une ville-champignon en profite pour se livrer à des actes criminels. — Scénario simpliste. Aspects brutaux. Ensemble manquant de valeur. Interprétation pauvre. (2 h.).
16h30 CJPM — CINEMA POUR TOUS: "Une bonne plaisanterie" (Do Not Fold Spindles or Mutilate) (5) — E.-U. 1971. Comédie policière de T. Post avec Helen Hayes, Myrna Loy et Vince Edward. — Quatre vieilles dames sont mêlées aux méfaits d'un maniaque. — Idée à peine exploitée. Mise en scène conventionnelle. Interprétation sympathique. Film tourné pour la télévision. (1 h. 30.)	21h00 CJPM — MINI-SERIE: "Holocaust". Se de 10. Documentaire historique avec Tom Bell, Joseph Bottoms, Toivah Feldshuh, Marcus Goring, Rosemary Harris et Anthony Haygarth. "Encore des exécutions". Rudi Weiss, en compagnie de la commerçante qui l'a sauvé de la	19h00 R.-Q. — LES HOMMES DE LA MER: "Sergio le corailleur". Entre la Corse et la Sardaigne, se trouve le corail rouge dont on fait des bijoux rares et coûteux.	

Un nain dans l'arène de la vie



LITTLE BEAVER

Lionel Giroux

résumé

Etre nain, c'est vivre d'une certaine façon dans une autre dimension. Chaque jour est un combat contre la curiosité, la méchanceté ou le mépris.

(2) La clôture

— Qu'est-ce que tu as? demandait ma mère.

— J'ai peur!

— Mais peur de quoi?

J'avouais, pitoyablement:

— Des religieuses!

— Les religieuses... mais elles sont gentilles! disait ma mère.

— Non, elles ne sont pas gentilles!

J'aurais voulu décrire mon état d'âme, mais à six ans, on s'exprime surtout par les larmes. Mon père intervenait.

— Religieuses ou pas, mon p'tit gars, tu vas aller à l'école. S'il le faut, je vais t'y conduire par les oreilles!

Je cessais de pleurnicher.

Je continuai donc à fréquenter l'école de Saint-Jérôme et, peu à peu, c'était plus fort que moi, j'appris à la détester. Comment ne pas haïr un lieu où je ne trouvais aucun réconfort? Comment aimer ce qui me faisait peur?

A leur décharge, je dois dire que les religieuses ne furent pas vraiment méchantes avec moi, mais leur comportement contribua à nourrir ma peur et à entretenir mes préjugés contre l'école.

Si une personne compréhensive s'était trouvée sur ma route pour me voir accourir au premier signal. Je vendais les légumes de mon père avec la même ferveur qu'il mettait à planter ses choux.

Du haut de mes trois pieds, je claironnais: "En voulez-vous des beaux légumes qui se laissent manger?", et autres sollicitations du genre. Mon père s'est toujours gardé de me le dire, mais j'étais de loin, le meilleur vendeur de la maisonnée.

Ce travail me plaisait. J'aimais le va-et-vient des clients, des badauds qui s'arrêtaient pour examiner la marchandise.

— Et tes carottes, elles sont fraîches, au moins?

— Monsieur, touchez-moi ça!

Ah! ce marché: que de joies! De contacts avec des gens qui venaient de partout! Je me sentais libéré des contraintes habituelles. Le temps passait trop vite. J'aurais voulu que la belle saison dure toute l'année. Et lorsque je vendais ma dernière botte de radis, je pouvais un soupir. Finie la fête! A nouveau, j'allais reprendre la routine avec sa cohorte de désagréments.

Mon père, qui ne ménageait ni son temps ni sa peine pour nourrir la maisonnée, n'était pas très expansif. Il vivait replié sur lui-même, indifférent et peut-être même choqué par la spontanéité des autres.

Sa philosophie familiale se résumait ainsi: "Nous faisons nos affaires sans nous mêler de celles des voisins!" Il avait raison sur ce point, mais "se mêler de ses affaires" ne signifie pas éliminer toute sociabilité.

Sous prétexte que nous ne devions pas voir les voisins et leur parler, il avait construit une très haute clôture autour de la propriété familiale.

— Comme ça, disait-il, on va avoir la paix!

Ca me semblait excessif. Cette longue clôture nous isolait, limitait forcément les contacts que nous aurions pu avoir avec des voisins plutôt gentils et que j'aimais bien. Mais mon père tenait mordicus à ce que nous restions chez nous, entre nous, et nous répétait à satiété "qu'il n'y avait rien d'intéressant, hors du territoire — la cour de la maison — qu'il nous assignait.

Néanmoins rebelle, à ma façon, à "ses ordres", je me juchais sur la clôture à l'heure où les travailleurs sortaient de la "Dominion Rubber", entreprise située à deux pas de la maison paternelle, et je ne me gênais pas pour chanter à pleine gorge des airs populaires.

Mon père viendrait sûrement à l'apprendre! Un de ces jours, un type lui dirait, comme ça:

— Ton gars est un joli bouffon! Il a le diable au corps!

J'ignore si mon goût du spectacle s'est développé à ce moment-là, mais mes pitreries et les tonnes que je pouvais pour la galerie contribuaient, dans le quartier, à me faire une réputation de gamin endiable.

Tous les printemps, il n'était pas nécessaire de me bousculer

— Je ne veux plus te voir sur la clôture! commandait mon père. La prochaine fois que je te prends juché, je vais te montrer à obéir!

— Oui, papa.

Mais à la longue, cette clôture était devenue pour moi autre chose qu'une série de planches de bois clouées ensemble. Je m'en servais comme trapèze, fil d'acier imaginaire tendu entre deux points sur lequel je me dandinais en équilibre, et aussi comme plate-forme pour propulser mon exubérance hors de l'enceinte familiale et de sa routine monotone.

Gamin, on ne voit pas les temps courir. Un bon matin, je me suis réveillé tout éberlué d'avoir dix ans. Déjà! Physiquement, je restais stationnaire: le miracle tant espéré ne se produisait pas.

A cette époque de mon existence, j'étais très actif, partagé entre les jeux et des occupations plus sérieuses. Je n'avais pas le temps de m'attarder sur mon sort et pleurer mon infortune dans les jupes de ma mère.

Survint alors un événement très important: un certain Rosaire Corbeil qui, par la suite, vendit son commerce à Armand Sévigny, me confia sa "run de lait".

J'étais livreur de lait.

Imaginez, pour un petit gars de mon âge, ce que signifiait une pareille responsabilité! A moi, qui étais nain!

Il y a une quarantaine d'années, un cheval et une voiture avaient autant d'importance pour un commerçant, que la camionnette de livraison pour un épicier aujourd'hui.

On se rappelle sans doute il y en a encore quelques-uns en circulation — des véhicules sur roues de caoutchouc utilisés par les livreurs de lait d'une époque révolue.

Avec ponctualité, tout fier de tenir les rênes d'un pareil attelage, je suivais un itinéraire précis, m'arrêtant chez mes clients et trotinant vers les galeries, les pintes de lait dans un panier spécial que je portais avec ostentation, au rythme de la musique des bouteilles qui s'entrechoquaient.

Qui donc, parmi mes camarades, pouvaient se vanter, à dix ans, d'avoir un pareil job? De conduire, en pleine ville, un cheval soumis à ses caprices? Après tout, il pouvait prendre le mors aux dents, renverser la voiture et causer des pertes sérieuses à mon patron! J'étais très fier.

Il faut dire aussi, en toute justice, que mon cheval était d'une docilité à toute épreuve. Instinctivement, conditionné par une longue habitude, il s'arrêtait de lui-même à la porte de chaque client et repartait avant même que je claque la langue. Cette "run de lait" élargissait le champ de mes amitiés et connaissances, et cela m'apportait la chaleur humaine dont j'avais tant besoin.

Dans l'interval, un marchand ouvrit une poissonnerie juste à côté de la maison paternelle. Chaque fois qu'il m'apercevait, M. L. m'interpellaient:

— Lionel, viens ici, j'ai quelque chose pour toi!

Il me donnait des bonbons et des liqueurs douces, si bien que je finis par trouver M. "L." particulièrement gentil. Il possédait un joli poney, qu'il utilisait pour ses livraisons. Sachant que je savais "conduire un cheval et une voiture", il me le prêta, disant:

— Si tu veux te promener, Lionel, te gêne pas! Prends le poney! Attention, ne le fais pas trop courir!

J'étais sensible à l'intérêt qu'il me portait. Quel bon temps! N'écouant pas toujours les recommandations de M. "L.", je me grisais de vitesse. Ce poney volait littéralement.

Entre le "vieux monsieur" et moi s'était développée une solide affection. Mais sa sollicitude à mon endroit allait devoir s'exprimer d'une façon pas très orthodoxe.

Les fêtes s'en venaient à grands pas. Tout était blanc et, chez nous comme dans les autres foyers, nous sentions la fièvre de journées pas comme les autres. Maman passait de longues heures au fourneau et des odeurs agréables flottaient dans la grande cuisine où s'entassaient, sur un coin du poêle, des tartes.

A SUIVRE

québec en bref

Fruits pour Montréal

ROME (AFP) — Des fruits frais de Sicile sur une table de Montréal: c'est le pari technique et économique que tente à partir de mardi le Conseil national italien de la recherche, CNR, grâce à l'emploi de conteneurs spéciaux réfrigérés.

La première expérience se fera avec deux conteneurs d'une capacité totale de 14 tonnes de raisins de table siciliens provenant de la région d'Agrigente, dans le sud de l'île.

Les deux conteneurs seront transportés par train jusqu'au port spécialisé de Livourne, Toscane, où ils seront chargés sur le porte-conteneurs Italica assurant la liaison avec New York. De New York, la marchandise sera acheminée par route jusqu'à Montréal où elle devrait arriver le 22 octobre.

Cette tentative est la conclusion de trois années de recherches au cours desquelles le CNR a transporté à titre expérimental quelque 90,000 tonnes de fruits et légumes frais sur des grandes distances au cours de 1,300 voyages sur terre et sur mer.

"Les fées ont soif" en nomination

QUEBEC (PC) — L'équipe de production de la pièce de Denise Boucher, "Les fées ont soif", ont reçu récemment et refusé une invitation à se produire à Nice en octobre, au Festival de la francophonie regroupant, pour la deuxième année, des interprètes de la chanson, des réalisateurs et des compagnies de théâtre sélectionnés au cours de l'année.

Il s'agissait d'une nomination pour la meilleure création théâtrale de l'année; la tentative était grande, mais la tournée prévue en province l'emportera.

Après Québec, ce sera d'est en ouest, du nord au sud du Québec, à recevoir cette création: 22 villes seront visitées d'ici la mi-décembre.

Incendie

MONTREAL (PC) — Plus de 40 familles ont dû fuir leur domicile, tôt lundi matin, quand trois incendies ont pris naissance, en moins de 30 minutes, dans trois édifices différents de Verdun, en banlieue ouest de Montréal.

Deux personnes ont été hospitalisées, l'une d'elles souffrant d'un choc nerveux, la seconde d'une apparente crise cardiaque.

On soupçonne une main criminelle. Une alerte générale a été sonnée, forçant les pompiers de trois municipalités environnantes à intervenir. En tout, six édifices ont été endommagés et au moins 30 familles sont sans abri.

Le cardinal Roy à New York

QUEBEC (PC) — La présence du cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, à la messe qui sera célébrée au Yankee Stadium de New York dans la soirée du 2 octobre, présidée par le pape Jean-Paul II, a été sollicitée par le cardinal Terence Cooke, archevêque de New York.

Cet événement, qui doit rassembler des milliers de personnes constitue la seule activité à laquelle participera le cardinal Roy au cours de la visite du pape chez les Américains.

Fonctionnaires retraités

QUEBEC (PC) — L'assemblée générale annuelle de l'Association des fonctionnaires à la retraite du Québec sera tenue mercredi prochain au Collège des Jésuites à Québec.

L'ordre du jour comprend notamment l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui dirigera cet organisme, qui comprend des filiales à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi et Rouyn.

Travail

QUEBEC (PC) — La commission parlementaire qui entend les opinions sur le projet de loi 17, sur la santé et la sécurité au travail, reprendra ses séances jeudi.

La commission, qui a déjà siégé durant 12 jours, a entendu jusqu'ici une quarantaine des 68 mémoires qui lui ont été envoyés. Afin de ne pas faire durer les audiences trop longtemps, on demande maintenant aux intervenants de ne pas prendre plus de 20 minutes pour résumer leur mémoire.

Chacun des partis s'est engagé de son côté à limiter à 20 minutes le temps des questions qu'il pose aux intervenants.

Prix de reconnaissance

QUEBEC (PC) — Le Conseil canadien de la sécurité a remis hier son premier prix de reconnaissance dans le domaine de la santé et sécurité au travail.

Le Dr Ernest Mastromatteo, directeur de la santé au travail à l'INCO, et M. Hugh Douglas, maintenant retraité et qui était à l'emploi de l'Imperial Oil, ont été les premiers récipiendaires.

Le Dr Mastromatteo était présent pour recevoir son prix, et M. Douglas, qui effectue actuellement une tournée de conférences hors du pays, recevra son prix à Toronto plus tard au mois d'octobre.

Le Dr Mastromatteo est un spécialiste en médecine industrielle et avant de se joindre à l'INCO, il a travaillé pour l'organisation internationale du travail à Genève.

M. Douglas est un ancien président de l'Association de prévention des accidents industriels de l'Ontario.

Keable

MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour supérieure du Québec rendra une décision le 9 octobre sur la question à savoir si la Commission Keable peut continuer à interroger un professeur d'histoire au sujet de ses présumées activités terroristes en 1970.

M. Robert Comeau soutient que la commission d'enquête — créée pour vérifier la légalité des activités policières — ne respecte pas, semble-t-il, son mandat en faisant enquête sur les événements de la crise d'octobre.

Les avocats de M. Comeau, qui est maintenant professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, ont souligné, lundi, que la Cour supérieure de droit émettra une interdiction empêchant la Commission Keable d'interroger leur client et d'utiliser les témoignages qu'il a déjà rendus à huis clos.

Selon le chanoine Grand'Maison

Le syndicalisme devrait se préoccuper davantage de questions économiques

QUEBEC (PC) — "Le syndicalisme aurait intérêt à se préoccuper davantage des questions proprement économiques", estime le chanoine Jacques Grand'Maison, professeur à l'Université de Montréal et conseiller syndi-

cal.

Dans une entrevue publiée dans le dernier numéro de la Revue Notre-Dame, un magazine religieux des missionnaires du Sacré-Coeur, M. Grand'Maison dégage les objectifs que les syndicalistes des années '80 doivent envisager.

Que le syndicalisme se préoccupe davantage des questions économiques "sera même essentiel à sa capacité de se donner un second souffle", croit-il.

Selon l'éminent syndicaliste, "l'un des grands défis du syndicalisme au cours des années '80 sera de dépasser cette coupure entre l'économique et le social".

"Dans la mesure où les travailleurs et le syndicalisme laissent l'initiative économique aux autres, ils se privent d'une expérience capitale à tous les plans, y compris un plan politique".

"L'expérience économique confrontée avec un réalisme immédiat, a-t-il expliqué. En politique ou en éducation, tu peux te battre la gueule longtemps. Mais en économie, tu dois rendre compte de tes choix la semaine suivante. L'économie est une école de décision, de choix et d'efficacité".

M. Grand'Maison, professeur universitaire et théologien, se définit comme un "animateur". Conseiller en 1974 auprès des évêques de Rome lors du Synode, il avait participé à la Commission Castonguay-Nepveu en 1969 sur la politique sociale.

Il travaille toujours à la relance socio-économique de la région de St-Jérôme, et a notamment été associé au projet Tricofil.

On a dit souvent que la Fédération des travailleurs du Québec — la FTQ — n'est pas vraiment de gauche", a-t-il poursuivi.

"C'est que la FTQ, plus près de l'économique, est forcée à un certain réalisme. Je redoute fort qu'un certain syndicalisme, même public, avant longtemps, ne reçoive un boomerang sur la gueule. Il y a des syndiqués qui vont se détacher et s'organiser autrement. Car le syndicalisme ne doit avoir rien à cacher. Il y gagnera toujours à ne pas craindre un débat démocratique, public, ouvert, qui le concerne jusque dans son évolution interne".

Concrètement, deux objectifs syndicaux apparaissent prioritaires au chanoine Grand'Maison:

D'une part, la syndicalisation des 60 pour cent de travailleurs qui ne sont pas encore syndiqués au Québec. "Cela suppose que l'on devra se servir de l'accréditation multipartenaire pour regrouper par exemple les serveurs de restaurant qui sont deux ici, trois là..."

L'autre objectif, c'est "l'égalité intégrale de la femme", estime M. Grand'Maison.

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs

Objectifs



PREMIERE CANADIENNE — Julien Métivier, vice-président de Les Industries Provinciales Ltée, à gauche, exhibe la série "Collection" de contenants de cuisine à son usine de Saint-Damien. La compagnie est la première au Canada à faire son entrée dans un secteur traditionnellement dominé par les importations européennes.

(Photolaser PC)

IPL se lance dans le marché international

SAINT-DAMIEEN (PC) — Les Industries provinciales Ltée (IPL), le plus important fabricant de plastiques injectés au Canada, s'est lancé dans le marché international dominé jusqu'à présent par de puissantes entreprises comme Rosti, du Danemark.

Les produits plastiques IPL, qui vont de la salière à la poivrière en passant par les étagères à épices et bien d'autres choses, se vendent dans la plupart des grands magasins après avoir été mis sur le marché il y a un an à peine.

Les exportations ont commencé vers les Etats-Unis et une cargaison d'articles est en route vers l'Australie. D'ici quelques jours, l'entreprise sera présente à la grande Foire des plastiques et du caoutchouc de Dusseldorf, en Allemagne, de même que huit autres maisons canadiennes.

Entreprise familiale

IPL est une entreprise familiale. Partie de la fabrication de brosse et balais, il y a quarante ans, elle est devenue une société de plastiques intégrée. L'effectif est de 425 personnes et le chiffre d'affaires annuel frôle les \$20 millions.

Aux dires de M. Julien Métivier, vice-président de la commercialisation, la force d'IPL réside dans sa capacité d'innover. Lui et ses trois frères détiennent le portefeuille de la maison fondée par leur père, décédé en 1971.

Ainsi qu'il l'affirme, il n'y a aucun désavantage à ce que l'entreprise soit établie à Saint-Damien dans le comté de Bellechasse. Le roulement

de personnel est quasi inexistant, vu que IPL est le seul employeur de l'endroit.

Lévesque a déjà accepté plusieurs invitations à Londres

MONTREAL (PC) — Les autorités québécoises sont à mettre la main aux préparatifs du voyage que devrait effectuer le premier ministre René Lévesque à Londres.

Le délégué général du Québec à Londres, M. Gilles Loiselle, a indiqué au cours d'une entrevue, dimanche, que même si cette visite est toujours hypothétique, M. Lévesque avait accepté en principe les invitations de plusieurs groupements à Londres.

Le voyage se ferait quelque part entre le 15 janvier et le 30 avril.

M. Lévesque avait déjà annoncé que son référendum se tiendrait le printemps prochain. Mais une date précise n'a pas encore été choisie.

M. Loiselle a ajouté que M. Lévesque rencontrerait le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, et aussi la reine "s'il le désirait".

Un porte-parole du Palais de Buckingham a souligné que c'était une coutume normale que la reine

reçoive un premier ministre qui effectue sa première visite à Londres depuis son élection.

L'idée que M. Lévesque se rende en Angleterre n'est pas surprenante du tout et ce n'est pas une décision extraordinaire, a dit M. Loiselle. Les Britanniques ont toujours été plus intéressés au Canada que les Français, a-t-il indiqué.

"La presse, les hommes d'affaires et les représentants du gouvernement veulent le rencontrer", a ajouté M. Loiselle. "Ils veulent discuter de leurs intérêts communs avec lui."

La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, "est un des meilleurs clients pour nos produits, notre histoire est liée à ce pays, et plusieurs de nos institutions sont des copies d'un modèle britannique".

M. Loiselle qui dirige une délégation de 24 personnes à la Maison du Québec à Londres, a confié que les gens sont intéressés aux idées de M. Lévesque, sur les questions économiques et sociales.

Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4205
Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique:
PATINODROME MARDI SOIREE DES SUCCES DISCO 1979
Admission: \$1.50
Location de patins .50
CONCOURS CUMULATIF DU PATINEUR CHANCEUX
TRAQUE WOOLCO, TOUS LES SOIRS POUR L'ATTRIBUTION D'UN TELECOULEUR

CINE-PARC
SAGUENAY 2
ROUTE 170 BY DU BOUL. ST-PAUL
TEL. 549-4337
OUVERT TOUS LES SOIRS A 7:30. LA PROJECTION DEBUTE VERS 7:32. LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

LE DESASTRE
A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON

S-O-S CONCORDE
le PLUS RAPIDE des avions passagers supersoniques...

TERENCE HILL - BUD SPENCER
côte à côte dans un western SUPER EXPLOSIF!

COLLINE des BOTTES
OU PERSONNE NE MEURT DE MORT NATURELLE
Vendredi et Samedi du 28 septembre au 4 octobre

— La langue québécoise n'est pas très châtiée.
— Elle est punie, madame, punie... répondit Vigneault.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LE CHOC DES ÉTOILES 14 ANS

PIRANHAS

capitol saguenay centre

Elles font TOUT pour gagner...

APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE

cartier élysée

RYAN Seul un être très cher... POUR TOUS
O'NEAL peut remplacer un être très cher.

L'HISTOIRE D'OLIVIER

le suite de "LOVE STORY" le film qui a fait pleurer la majorité d'entre nous!

royaume 1 bellevue UN JUGE EN DANGER

L'Express de Minuit (MIDNIGHT EXPRESS)

ADOLESCENTE EN FILM
GEORGE C. SCOTT

royaume 2

DERNIERE SEMAINE

la Cage aux Folles

Retour

royaume 3

Selon Hnatyshyn, l'Occident devra se résoudre à économiser le pétrole

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, affirme que les pays occidentaux devront se résoudre à diminuer leur consommation de pétrole, puisque son coût élevé les forcera à trouver d'autres sources d'énergie.

Prenant la parole, lundi, à l'occasion d'une conférence internationale sur la conservation de l'énergie, M. Hnatyshyn a réitéré la néces-

sité de préserver les ressources énergétiques.

"Ceux qui doivent élaborer des programmes d'approvisionnement en énergie ne peuvent se permettre d'être optimistes — nous risquons d'en faire trop peu, trop tard", a déclaré le ministre, devant un auditoire composé de représentants du gouvernement et du secteur privé, venus de tous les coins du monde.

Le ministre est d'avis que la tâche

des pays occidentaux de réduire leur demande est incommensurable, surtout en regard des hausses des prix du pétrole.

"La stabilité des prix du pétrole dépend du succès de nos tentatives visant à réduire notre demande. Dans un contexte de croissance économique, nous dépendons des ressources limitées des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Nous

sommes à la merci d'un marché restreint et très vulnérable."

Hausse

Selon M. Hnatyshyn, l'augmentation des prix du pétrole fait déplacer les capitaux d'Est en Ouest, c'est-à-dire des provinces consommatrices aux provinces productrices.

"Ce mouvement des capitaux nuit à l'unité du pays, puisqu'il représente un fardeau supplémentaire pour les provinces défavorisées."

Le ministre a affirmé que les prix sur le marché intérieur devront suivre la courbe ascendante des prix mondiaux. Il reste toutefois à établir l'ampleur et le moment de ces hausses.

"Notre priorité est de mettre au point de nouvelles sources d'énergie, tout en économisant le pétrole. C'est impossible de le faire tant et aussi longtemps que les produits pétroliers seront peu coûteux."

Les Canadiens, a-t-il ajouté, ne se rendent pas compte de l'influence de la hausse des prix du pétrole sur l'inflation, le chômage et la récession économique.

"Comme toujours, il nous faut une crise pour nous forcer à agir, à nous réorienter, à modifier nos attitudes et nos valeurs. Sans l'OPEP, nous aurions continué de nous bercer d'illusions, perdant le peu de temps qu'il nous reste à trouver une solution à la crise actuelle."



ECONOMIE DE PETROLE — Le ministre de l'Énergie, Ray Hnatyshyn a déclaré que les pays industriels de l'Ouest devraient apprendre à résorber leurs appétits pour le pétrole. Parlant à une conférence internationale sur la conservation de l'énergie à Toronto, hier, Hnatyshyn a ajouté que ceux-ci peuvent s'apercevoir eux-mêmes qu'ils en font trop peu et trop tard.

(PhotoLaser PC)

Au Canada, être femme c'est souvent être pauvre

OTTAWA (PC) — Au Canada, être femme signifie plus souvent qu'autrement, être pauvre.

Trois adultes pauvres sur cinq sont des femmes, révèle une étude du Conseil national du bien-être social dans un rapport sur la pauvreté et les femmes, qui vient d'être publié.

"Les femmes sont pauvres, la plupart du temps parce que c'est la conséquence logique du rôle qu'on leur demande encore de jouer dans notre société", affirment les auteurs de l'étude.

Quelque 1,2 million de femmes sont pauvres parce que la société croit encore qu'il leur revient essentiellement de s'occuper de l'entretien du foyer et du soin des enfants: les femmes ne sont pas préparées adéquatement au marché du travail et ne peuvent accéder aux emplois mieux rémunérés offrant des chances d'avancement.

Pour la première fois en Amérique du Nord, le conseil, un organisme consultatif auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a étudié la pauvreté et les femmes.

L'étude présentée au ministre David Crombie il y a quelques semaines, met en relief les problèmes des femmes pauvres, les solutions à court et long termes, tout en dévoilant des données qui étonnent:

— un homme sur 10 est incapable de faire vivre sa famille;

— presque trois femmes sur quatre se retrouvent seules à subvenir à leurs

besoins, à un moment donné de leur vie;

— les veuves et les autres femmes seules déjà mariées sont les plus sujettes à la pauvreté: 54 pour cent d'entre elles ont des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté;

— quelque 44 pour cent des femmes chefs de familles sont pauvres contre 34 pour cent pour les célibataires qui vivent seules;

— les femmes mariées vivant avec leur mari sont celles qui risquent le moins d'être pauvres. Toutefois, comme elles sont en majorité, elles constituent le groupe le plus nombreux de femmes pauvres puisqu'elles sont pas moins de 432.000 au pays;

— c'est le plus souvent grâce au travail de l'épouse à l'extérieur du foyer, que les familles des maris à faible revenu peuvent éviter la pauvreté;

— une femme sur six est pauvre, tandis qu'un homme sur neuf est pauvre au Canada;

— le nombre de familles pauvres à deux conjoints connaîtrait une hausse de 51 pour cent si les épouses ne travaillaient pas à l'extérieur du foyer.

Selon Statistique Canada, une famille de quatre personnes vivant dans une grande ville comme Montréal, qui gagne \$10.654 ou moins, vit en deçà du seuil de la pauvreté. Le seuil de la pauvreté pour une personne seule est de \$4.844 dans une grande ville, mais dans une région rurale, le seuil de la pauvreté est considérablement moins élevé.

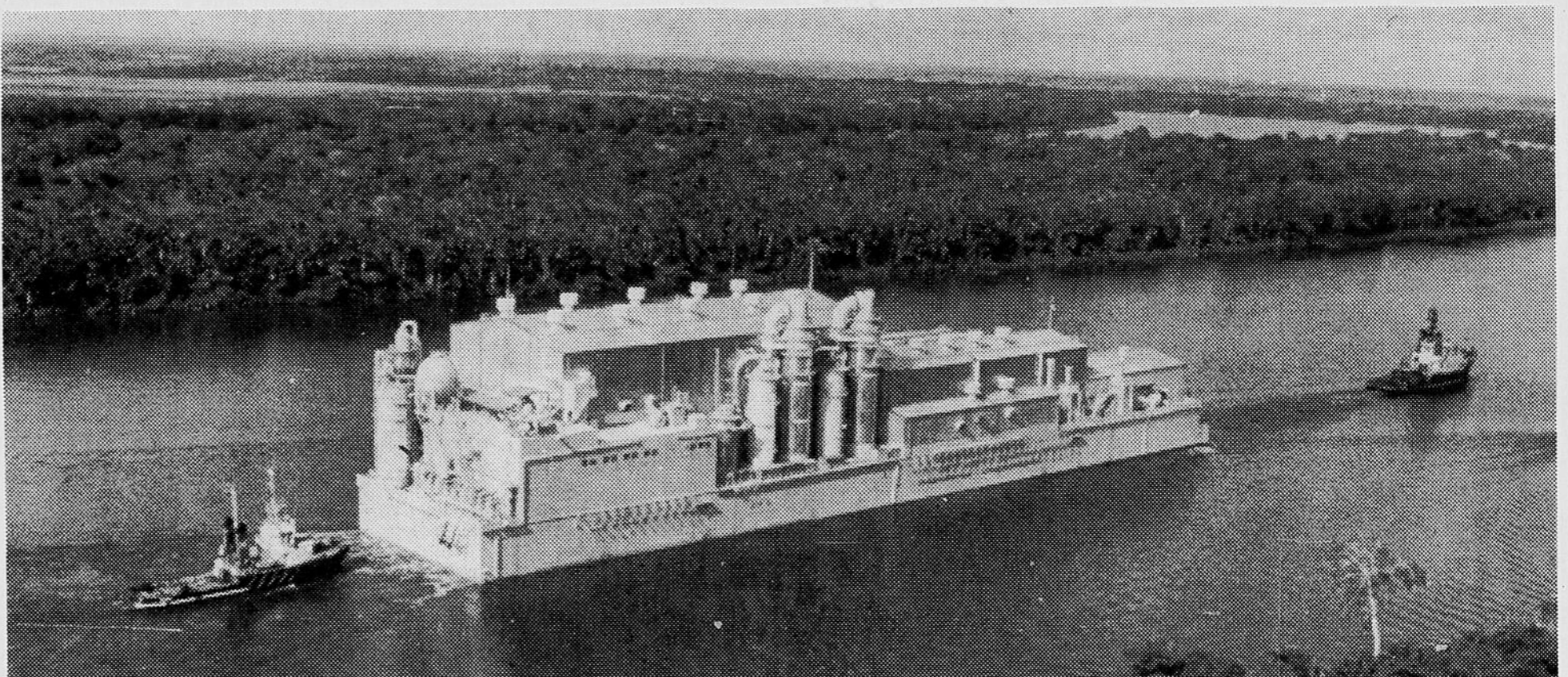
Une société à refaire

Dans l'ensemble, explique le rapport du conseil, les femmes pauvres ont une caractéristique commune: elles ne peuvent compter sur un homme pour les faire vivre.

Il y a des maris qui quittent le foyer conjugal sans laisser d'adresse, ceux qui meurent, ceux qui se séparent ou divorcent d'avec leurs épouses... Presque trois femmes sur quatre se

retrouvent seules, et lorsqu'il y a des enfants, dans la plupart des cas, c'est la pauvreté.

"Il n'est pas étonnant, vu le manque de formation de la plupart des femmes et le peu d'appuis sur lesquels elles peuvent compter dans de telles situations, qu'elles soient souvent prises au dépourvu. Il est même surprenant que plusieurs d'entre elles se débrouillent aussi bien dans de telles circonstances", soutient le conseil.



Cette usine de pâtes, construite au Japon, est en route vers le Brésil où elle sera alimentée d'arbres à croissance rapide. Sur une petite échelle, cette usine symbolise le genre de concurrence qui pourrait un jour influencer sur notre niveau de vie.

La concurrence à flot!

Parce que le Canada compte d'immenses forêts de bois résineux, nous avons longtemps cru que nous détenions le monopole du commerce des pâtes et papiers. Or, aujourd'hui, on fabrique aussi du papier à partir de brins d'herbe, de canne à sucre et d'arbres de plantations, à croissance rapide. De plus, une concurrence nouvelle dans tous les marchés traditionnels oblige notre industrie à se doter de machines nouvelles, à développer une technologie plus avancée, à améliorer sa productivité. Pour accomplir tout cela, il faut des capitaux d'expansion, c'est-à-dire des profits.

C'est sûr que l'usine remorquée vers le Brésil ne représente pas, à elle seule, une menace sérieuse pour l'industrie canadienne, mais c'est une indication de choses à venir.

On estime que la demande mondiale de pâtes, de papiers et de cartons doublera ou presque dans les vingt prochaines années.

Il existe donc d'excellentes perspectives pour l'industrie canadienne, mais elle doit faire vite pour pouvoir en profiter. Les Américains, qui sont nos meilleurs clients, augmentent constamment leur capacité de production afin de satisfaire eux-mêmes à leurs besoins.

Dans plusieurs états du sud, on plante les arbres tout comme on plante le maïs ou le coton. Ces arbres sont prêts à la récolte en 25 ans, alors que dans la plupart des régions du Canada, il faut de 50 à 80 ans.

Au Pérou, on produit du papier journal à partir de la canne à sucre. Le Japon modernise certaines ins-

tallations afin de doubler sa production. On s'attend à une réduction importante des importations du Mexique à cause de la production accrue de ce pays. Taiwan, les Philippines et le Nigeria fabriquent maintenant leur propre papier journal... autant de coups portés au potentiel canadien de croissance.

Pour assurer la viabilité de l'industrie et concurrencer avec succès sur le marché international, le Canada doit fournir un produit de qualité, à prix modique.

Il nous faut de nouvelles façons de transformer le bois en papier, à un coût moindre. Nous avons aussi besoin de machines spéciales pour pénétrer les forêts canadiennes et en sortir le bois économiquement. Pour cela, il faut de l'argent, des milliards de dollars.

Les profits assurent la croissance. Quand l'industrie des pâtes et papiers est saine et rentable, elle peut plus facilement attirer les investissements. Une récente augmentation des profits, suite à une

demande accrue et favorisée encore par la dévaluation du dollar canadien, a permis à certaines entreprises de considérer la modernisation de leurs usines et l'achat de nouvelles machines.

Au Canada, la plus importante industrie manufacturière et le plus gros employeur, c'est l'industrie des pâtes et papiers. Ses exportations nous rapportent plus que toute autre industrie (presque \$1000 par an par famille) et contribuent davantage au niveau de vie des Canadiens.

Si vous désirez en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, demandez de la documentation au Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 édifice Sun Life, Montréal H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada



Michael Pitfield

Les scandales font fuir la vie publique

TORONTO (PC) — Selon M. Michael Pitfield, ancien secrétaire du conseil privé, plusieurs hommes de valeur fuient la vie publique, parce qu'ils craignent d'être éclaboussés par des scandales.

S'adressant à un club, lundi, M. Pitfield a affirmé que les gens ne cherchent souvent qu'à blâmer les politiciens pour des problèmes qu'ils veulent régler sans s'imposer de sacrifices.

Les gens, a-t-il ajouté, continuent de rechercher des nouveaux dirigeants et des idées lumineuses, afin qu'ils n'aient pas à prendre eux-mêmes leurs responsabilités pour leur avenir.

Et les gouvernements ont de plus en plus de difficultés à attirer des hommes de valeur, à cause de l'indifférence des gens et des attaques perfides des médias.

"La seule chose dont ils puissent être certains, après leur élection, est qu'ils vont être défaits."